

JOURNAL JCM7 564

Enseignement | **Journal** | Magazine bimestriel

Formation | **de la** | Numéro 564

Pratique amateur | **Confédération** | Octobre 2013

Diffusion | **Musicale** | ISSN: 1162-4647

Création | **de France** | www.cmf-musique.org

ONAP

L'Orchestre national
à plectres au programme
de Marseille-Provence 2013

PROGRAMME 2014

Les œuvres imposées
pour orchestres et chœurs

DU CHANT POPULAIRE À LA CRÉATION CONTEMPORAINE AVEC NICOLE CORTI

Open Stage

Ce logiciel gratuit est le fruit du travail effectué pendant une année autour du projet «Orchestre virtuel» mené par la Ville d'Ambarès et Lagrave, dans le cadre du Schéma Départemental des Apprentissages Culturels avec le soutien du Conseil Général de la Gironde.

► Le logiciel Open Stage permet, grâce à une combinaison vidéo/musique assistée par ordinateur, d'aborder la notion de «jouer ensemble» sous un nouvel angle.

► Ce projet innovant, destiné à tous, permet à un musicien muni d'un ordinateur de rencontrer d'autres musiciens et ainsi de jouer avec des cuivres, un ensemble de percussions ou une section basse/batterie.

► Outil participatif que chacun peut, à son tour, alimenter par des enregistrements, il peut aussi bien servir dans un cadre pédagogique que pour un travail de répertoire.

► Véritable outil de travail utilisable par les professeurs de musique comme par les artistes de scène confirmés, il est avant tout destiné à un large public.

► Le logiciel Open Stage #1 propose 3 morceaux: *Road sexy six*, *Hang loose*, *Remember this night* constituant une base de départ. L'utilisateur peut jouer ces morceaux avec différents accompagnements, s'enregistrer et ainsi agrémente la bibliothèque de nouvelles parties instrumentales. Par la suite le logiciel pourra être enrichi de vos propres compositions.

► Ce projet développé sur 3 ans connaîtra de nouveaux développements et sera enrichi de nouveaux morceaux.



Questions, renseignements ou problèmes techniques:
Pôle Culturel Ev@sion
tel: 05 56 77 36 26
Télécharger le logiciel gratuitement
<http://evasion.ville-ambares-etlagrave.fr/orchestre-virtuel/vation-numerique>.



SD-2U • SD ONLY



CD-2U

COMMENT SE PASSER D'EUX DÉSORMAIS ?

CD-2U • SD/CD RECORDER
SD-2U • SD RECORDER

Roland
www.rolandce.com

564 Édito



© Guy Buchheit

Jean Jacques Brodbeck,
Président de la CMF & de la CISM

LA CMF AUX PORTES DE SON DESTIN

Depuis trois ans nous faisons œuvre de refondation pour donner à la CMF les meilleures chances de construire un avenir à l'échelle de ses légitimes prétentions.

L'administration a été remise sur rails, les personnels et prestataires nécessaires ont été requis pour cela, l'institution bénéficie d'un écrivain statutaire capable de la rajeunir et de la dynamiser, les finances sont encadrées, les locaux vont être mis à la vente au profit d'une plate-forme de travail à haute performance, l'outil de travail est doté des systèmes technologiques modernes susceptibles de nous projeter vers une dynamique de développement et de communication ambitieuse à l'échelle de notre réseau, c'est-à-dire au profit de tous nos adhérents et de leurs membres musiciens, choristes, danseurs et acteurs de théâtre.

Aujourd'hui l'essentiel est assuré, et déjà nous prospectons pour des lendemains plus porteurs. «CMF réseau» permettra rapidement à chaque association membre et à chaque individu de bénéficier des services de la CMF, à commencer par la carte du musicien qui lui donnera accès directement dès 2015 à tous les avantages liés à une adhésion à la CMF.

La CMF se dotera des moyens pour créer l'évènementiel national dont elle a un besoin urgent dans de nouveaux concepts d'ambitions et de partenariats.

La CMF va acquérir la dimension qui doit être la sienne, son destin national lui tend les bras.

CONCOURS INTERNATIONAL DE CHŒURS D'ENFANTS

sections : écoles-collèges / petits chanteurs et manécanterles

Paris/Ville d'Avray les 22 et 23 mars 2014

Lieu du concours : Le Colombier, Place de l'Eglise, 92410 Ville d'Avray

Sous le patronage de la Confédération Musicale de France,
des Pueri Cantores et de la Société Française des Chefs de chœurs

PROGRAMME

Éliminatoire :

- *Tantum ergo* de Gabriel Fauré
- *L'oiseau bleu* de Mel Bonis

Finale :

- *Noël des enfants qui n'ont pas de maison* de Claude Debussy
- *Cantate Liberté* de Roger Calmel
- *Chanson à rêver* de Jean-Louis Petit

JURY

Francis Bardot, Jean Henric, Catherine Lobet, Jean-Louis Petit.

Le concours est ouvert aux chœurs d'enfants de toute nationalité.

Festival de Musique française

contact : Jean-Louis Petit, 34 Avenue Bugeaud F-75116 Paris
tél : 01 78 33 14 57 ; mail : concours@jeanlouispetit.com



Ville d'Avray



hauts-de-seine
CONSEIL GÉNÉRAL

sacem



Contactez-nous : **09.52.21.87.85**



Uniformes Diffusion



Spécialiste de l'uniforme des Fanfares & Harmonies

Nous habitons : dames, hommes, enfants.
De la plus petite taille à la plus grande !!!
En fonction de :
vos attentes, vos besoins et votre budget,
nous nous adaptons.

Pour
Renouveler,
Changer,
Innover,
Votre uniforme,
C'est notre métier.

contact@uniformesdiffusion.fr

+ SIMPLE
+ RAPIDE
pour acheter
toutes vos partitions

Diam

Diffusion Art Musique

diamdiffusion.fr

ALLO-COMMANDE

09 79 99 11 99

(appel sans surcoût)



Que fait donc ce chef d'orchestre?

Compare-t-il les 20 différents arrangements de la
marche « *Vieux camarades* »?

Écoute-t-il l'une des 1000 ouvertures?

Étudie-t-il l'une des 22 700 partitions?

Nous ne le savons pas!

Nous ne savons

qu'une chose,

il travaille avec:

infomusique.net

Testez-le gratuitement pendant un mois!

Annoncez-vous simplement comme
« utilisateur de la boutique »

Nous vous enverrons gratuitement un
code d'accès pour découvrir le site:

www.infomusique.net



Journal de la Confédération
Musicale de France

Édité par CMF Diffusion,

BP 252 - 75464 Paris CÉDEX 10

103, Bd de Magenta, 75010 Paris

tél: 0142829244 / fax: 0145960686

N° de commission paritaire: 1014G85496

N.C.8. Paris 381279637

Siret n°38127963700015

APE n° 923 A, Banque HSBC,

70, Bd de Magenta, 75010 Paris

SARL au capital de 19840 €

n°ISSN 1162-4647

Directeur de la publication

Jean Jacques Brodbeck

Sur internet

Journal: jcmf.dif@wanadoo.fr

CMF: www.cmf-musique.org

cmf@cmf-musique.org

Rédaction et réalisation

Christine Bergna

mail: redaction.jcmf@cmf-musique.org

Jérémie Elalouf et Adrien Aybes-Gille

mail: pao.jcmf@cmf-musique.org

tél: 0142829244

Abonnement

Roger Malonga, tél: 0142829245

mail: abonnements.jcmf@cmf-musique.org

Tarifs, abonnement 1 an (5 n°)

France: 30 €/Étranger: 37 €

Prix au n°: 7 €/n° avec supp.: 12 €

(Pensez à nous signaler

tout changement d'adresse)

Publicité

Au support, tél: 0142829244

Impression

Imprimerie de Montligeon, ZI les Gaillons

Nord, 61400 Saint-Hilaire le Châtel

Dépôt légal n°21689

«Toute reproduction même partielle

par quelque autorité que ce soit, du contenu

de la présente revue, est interdite, selon

la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation

écrite préalable du directeur de la publication.

Cette autorisation spécifique et préalable

suppose en tout état de cause que la source

du texte reproduit soit mentionnée».

SOMMAIRE

Octobre 2013
n°564

Actualités

4 En bref:

- Joseph Guidat a reçu le Prix départemental du Mérite dans la catégorie éducation
- Le Championnat national de Brass Band: 10^e édition, les 25 et 26 janvier 2014 à Yvetot (76)
- Le Concours international de chœurs d'enfants pour les sections écoles-collèges, les 22 et 23 mars 2014.
- L'Association «Désiré Dondeyne» a vu le jour.

Rencontres

- 5 Du chant populaire à la création contemporaine avec Nicole Corti
- 7 L'Orchestre national à plectres à Marseille avec Féloche sur scène par Siham Pichon

Musique & Histoire

- 9 De la mélodie française à la chanson littéraire par Frédéric Robert
- 12 Les musiciennes dans les orchestres à vent en France, par Laurent Martino
- 14 Bulletin d'abonnement

Les Sorties

- 15 Les Brèves
- 17 Infos-médiathèque

Boîte à outils

(Cahier central)

- I-IV Convention de partenariat Structure d'enseignement musical/ Ensemble musical

Formation

- 19 Les œuvres imposées pour orchestres et chœurs au programme 2014
- 21 Concours nationaux : Palmarès 2013
- 22 Vaincre le trac avec Michel Ricquier

Nouveauté

- 23 Le Concerto d'Éric Bourdet pour tuba et euphonium avec Anthony Caillet et François Thuillier

Discothèque

- 25 La Discothèque d'or de Francis Pieters
- 28 Les Disques classiques d'Anny Lebrun

Musiques actuelles

- 29 La percussion et la batterie avec Roland Chapoy par Bernard Zielinski

Infos

- 31 Régions
- 35 Bloc-notes
- 36 Petites annonces

En Bref

RÉCOMPENSE

■ Joséphe Guidat, présidente de la Fédération Musicale de La Réunion, a reçu le prix Départemental du Mérite dans la catégorie éducation.

Cette violoniste accomplie a permis la création de 16 Orchestres à l'école, impliquant 333 jeunes musiciens. Elle poursuit activement son action de développement.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE BRASS BAND

■ Cette 10^e édition du championnat se tiendra à Yvetot (76), les 25 et 26 janvier 2014.
– Samedi, de 14h à 18h: Divisions 2 et 3. Concert en soirée, avec le Grand rassemblement de cuivres des élèves du conservatoire d'Yvetot et des écoles de la région.
– Dimanche de 9h à 18h: Divisions 1, Excellence et Honneur.

En soirée à 20h30, concert de clôture avec la Maîtrise de Seine-Maritime dirigée par Mathias Charton.

Une dizaine de partenaires exposeront sur place les samedi et dimanche.

Voir les œuvres imposées page 19.

CONCOURS INTERNATIONAL DE CHŒURS D'ENFANTS

■ Sous le patronage de la CMF, des Pueri Cantores et de la Société Française des Chefs de chœurs, ce concours s'adresse aux sections écoles et collèves, petits chanteurs et manécanteries. Il aura lieu à Paris/Ville d'Avray les 22 et 23 mars 2014. Les éliminatoires se dérouleront le samedi 22 mars et la finale, en concert public, le dimanche 23 mars. Au programme: Fauré, Bonis, Debussy, Calmel, Petit...

Le jury sera composé de Francis Bardot, Jean Henric, Catherine Lobet et Jean-Louis Petit.

www.choeurdenfants.sitew.fr

ASSOCIATION

« DÉSIRÉ DONDEYNE »

■ Lorsqu'on aborde en France, en Europe ou dans le monde, le sujet de la musique pour orchestre d'harmonie, le nom de Désiré Dondeyne revient naturellement et inlassablement. Aucune autre personnalité musicale n'a, en effet, marqué de son empreinte exceptionnelle ce domaine spécifique.

Compositeur, clarinettiste, chef d'orchestre, ancien chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, ancien directeur de conservatoire, il serait vain de vouloir prétendre en quelques lignes, aborder l'ensemble des créations de Désiré Dondeyne car plus de 600 œuvres, originales et orchestrations dans quasiment tous les domaines figurent à son catalogue sans oublier une discographie exceptionnelle. Aujourd'hui, à 92 ans, et depuis plus de 75 ans, il écrit tous les jours, plusieurs heures. Le papier à musique, le crayon et la gomme l'ont accompagné toute son existence et il a voulu transmettre avec générosité son patrimoine musical pour que les générations futures puissent en prendre conscience et connaissance.

L'idée d'inscrire cette philosophie de don et de partage vient de se concrétiser d'une part par la constitution d'une Association loi 1901 « Désiré Dondeyne » chargée de rassembler l'ensemble de ses œuvres et de faire vivre son patrimoine et d'autre part, grâce à la volonté politique de Monsieur Santini, Député-maire d'Issy-les-Moulineaux et ancien ministre qui lors de l'inauguration de l'extension du conservatoire de la ville, a annoncé officiellement la dénomination de la bibliothèque Désiré Dondeyne. Ce lieu intéressera certainement de nombreux musiciens, étudiants ou chercheurs qui viendront consulter ou emprunter les partitions de Désiré Dondeyne.

Si vous avez participé aux différents stages de formation (Houlgate, Marly, Boulouris, Toucy, etc.) organisés par la Confédération Musicale de France durant lesquels Désiré Dondeyne a dispensé avec générosité ses connaissances et son expérience, si vous avez été élève lors de Master-Class, si vous avez été musicien ou dirigeant de société l'ayant connu, je me permets de vous informer qu'il vous est possible de rejoindre l'association en devenant membre bienfaiteur.

Parmi les projets très proches de l'association, existe l'élaboration d'un disque de musique française dédiée aux cordes avec petit effectif. Les partitions sont prêtes, l'auditorium d'enregistrement et les musiciens retenus, mais il nous manque un peu d'argent pour finaliser ce disque. J'ai donc l'honneur de vous solliciter afin que vous puissiez, si vous le souhaitez, participer en envoyant vos dons à l'association.

Je vous remercie au nom de l'association.

Jean Pierre BLIN, Président de l'Association « Désiré Dondeyne »

Contacts pour rejoindre l'Association « Désiré DONDEYNE » : Siège social : Marc Dondeyne, 263 rue des Pyrénées, 75020 Paris; Mail: marc.melodie@yahoo.fr; Tél.: 0609674251

BIOGRAPHIE SUCCINCTE

Désiré Dondeyne arrive à Paris en 1936 en qualité de clarinette solo de la Musique de l'air. Il étudie l'écriture dans la classe de Tony Aubin et remporte sept premiers prix au Conservatoire de Paris. Il est par la suite nommé chef de la Musique des Gardiens de la paix.

Désiré Dondeyne, chevalier de la Légion d'honneur, est président de l'Union des fanfares de France, membre du Comité d'honneur de la CMF.

Du chant populaire à la création contemporaine



Les stagiaires lors d'une séance de travail.

Encadré par Nicole Corti et en coproduction avec le Chœur Britten, le stage national de direction de chœur 2013 s'est déroulé du 5 au 11 juillet dernier, à la station des Karellis en Savoie. Cette session proposait aux participants la possibilité de choisir parmi trois groupes. Rencontre avec Nicole Corti, chef de chœur et pédagogue accomplie, initiatrice de cette nouvelle organisation.

**AVEC
NICOLE
CORTI**

Vous avez souhaité pour cette session 2013 proposer trois groupes de travail, pourquoi ?

Nicole Corti : Il y a plusieurs façons de diriger un ensemble de personnes qui chante et les outils et les moyens qui permettent d'atteindre les objectifs sont différents d'un groupe à l'autre. Les trois stages ont permis de s'adresser aussi bien à l'apprenti chef de chœur débutant à la direction qu'au chef de chœur confirmé s'attaquant au répertoire contemporain. Le premier groupe, intitulé *Le chœur en milieu scolaire* était destiné aux personnes qui débutent à la direction, à la recherche d'outils de transmission, c'est-à-dire : comment faire passer par la voix et le geste

l'œuvre que l'on veut partager avec les choristes, le travail physique et vocal renvoyant à l'expressivité et la sensibilité moteurs de l'envie de chanter. Le deuxième groupe, intitulé *Le chœur de chanteurs débutants*, s'adressait aux chefs de chœurs amateurs de bons niveaux dont les choristes lisent les partitions. Se posent ici des questions de transmission et d'interprétation du texte. Nous proposons d'explorer la partition, et de déceler les éléments qui en révèlent la cohérence afin de transmettre au chœur ce qui va donner vie à la musique.

Le troisième groupe, intitulé *Le chœur de chanteurs expérimentés*, s'adressait aux chefs ayant une très bonne pratique musicale et une technique avérée. Les stagiaires ont pu travailler une partition de musique contemporaine avec le Chœur Britten, chœur professionnel.

Les fondamentaux de la direction de chœur sont-ils les mêmes pour tous ?

N. C. : Les fondamentaux sont les mêmes effectivement. Par exemple le sens organique du tempo est un élément foncier qui vaut pour une chanson populaire tout autant que pour une œuvre dont l'écriture est très élaborée. De même la maîtrise de la partition, la connaissance du contexte de sa composition induisant le choix du style sont des paramètres importants et ce, quel que soit le chœur que l'on dirige.

Un chef de chœur est-il à l'aise dans tous les styles ?

N. C. : Si je me base sur la seule classe professionnelle de direction de chœur de France au sein du CNSMD de Lyon où j'enseigne, les étudiants pendant leur

curus vont avoir à explorer l'ensemble des styles à partir du chant grégorien et les polyphonies médiévales jusqu'à la musique contemporaine. Mais très souvent le jeune chef selon ses affinités, est amené à se perfectionner. Certains sont d'avantage attirés par la musique ancienne, mais aussi la musique contemporaine ou romantique... il va de soi qu'après de grandes années d'expérience, il est possible de se sentir à l'aise partout, mais pas après un seul stage!

Comment choisit-on le répertoire d'une chorale ?

N. C. : Le chef qui se forme a ses propres convictions, ses propres envies et affinités, mais face à un ensemble, l'œuvre choisie doit être appropriée à l'expérience du chœur et à ses contraintes vocales.

Comment faire évoluer un chœur ?

N. C. : Pour faire évoluer un chœur, il y a la qualité du travail proposé au niveau vocal et au niveau de l'interprétation. Puis vient la partition qui va révéler des couleurs spécifiques, des atmosphères, un rapport au texte particulier. Ainsi de fois en fois les choristes vont acquérir une certaine culture.

Quel bilan faites-vous de cette session 2013 ?

N. C. : Le bilan est très positif. D'abord par la qualité du travail des stagiaires et par la dynamique de l'ensemble. Je pense que la présence du Chœur Britten a permis d'avoir des objectifs de haut niveau artistique.

Vous allez reconduire le stage l'année prochaine, allez-vous apporter des modifications ?

N. C. : Nous avons des propositions à travailler en concertation avec la CMF. Néanmoins il me paraît très important de s'adresser à différents publics et pouvoir proposer à des chefs qui travaillent dans le milieu amateur, une rencontre avec un ensemble professionnel. C'est d'ailleurs ce que nous comptons faire en janvier en organisant une master classe au CRR de Paris.

À qui s'adresse cette master classe ?

N. C. : Elle s'adresse aux chefs de chœur désireux de travailler avec le Chœur Britten dans sa formation complète, sur une œuvre contemporaine de Christine Mennesson. Mais tous les chefs de chœurs pourront assister en tant qu'auditeur à ce travail. Cette master classe sera en lien avec une master classe de direction de chœur que je fais au CRR de Paris les 27 et 28 janvier 2014 autour des œuvres de Suzanne Giraud et Édith Canat de Chizy, toutes deux professeurs au CRR de Paris et compositrices. ■

Propos recueillis
par Christine Bergna



Nicole Corti.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE, JUILLET 2013

Groupe 1 – Le chœur en milieu scolaire

- Recueil de 15 chants populaires harmonisés
- *Le papillon du Japon* de Robert Pascal, Éditions Môméludies
- Quatre chœurs pour voix d'enfants (*Neige sur les orangers*) de Maurice Ohana, Éditions Jobert

Groupe 2 – Le chœur de chanteurs débutants et moyens

- *Kyrie Eleison, Heilig, Zum Abendsegen* de Felix Mendelssohn, (Recueil Kirchenmusik) Éditions Peters
- *Les Djins* de Gabriel Fauré
- *Salve Regina, La Blanche neige, Belle et ressemblante* de Francis Poulenc, Éditions Salabert / Durand
- Quatre chœurs pour voix d'enfants (*Nuées*) de Maurice Ohana

Groupe 3 – Le chœur de chanteurs expérimentés

- *Cantate 118* de Jean-Sébastien Bach, Éditions Breitkopf
- *Richte mich Gott* de Felix Mendelssohn, Éditions Peters
- *Revenant* de Philippe Hersant, Éditions Durand
- *Stabat mater* (Extraits choisis : *Stabat mater, O quam tristis, Eja mater*) de Francis Poulenc, Éditions Salabert/Durand

L'orchestre à plectres

au programme de Marseille-Provence 2013



Début juillet, le plectre a investi Marseille-Provence, capitale européenne de la culture 2013.

**PAR
SIHAM
PICHON**

Membre de
l'Académie
de Mandoline
de Marseille.

Cette année, la Confédération Musicale de France (CMF) a organisé du 7 au 14 juillet le stage d'été de l'Orchestre National à Plectres au sein du Conservatoire national à Rayonnement Régional Pierre Barbizet de Marseille où naquit la première classe de mandoline en... 1921!

Rappelons que l'orchestre à plectres est composé de guitares et de mandolines et que le plectre constitue ce petit morceau anciennement d'écaillé qui sert à pincer les cordes de la mandoline. Ainsi 70 passionnés de plectre venus des 4 coins de France, des plus expérimentés aux plus jeunes se sont retrouvés pour une semaine de répétitions suivis de concerts dans des lieux emblématiques de la cité phocéenne.

Le premier jour, les musiciens se sont réunis sous la baguette de Philippe Nahon pour la première répétition en tutti au Conservatoire National à Rayonnement Régional de Marseille dirigé par Philip Bride. Des inquiétudes gagnent alors quelques stagiaires qui doutent de leur capacité à suivre le rythme imposé par les œuvres choisies pour cette édition. Le pro-

gramme, ambitieux, met en valeur des œuvres majeures composées dans la Vienne (Autriche) des années 1930. Inquiétudes vite gommées par la présence des membres de l'ensemble MG 21, unique ensemble à plectres professionnel français et chargé d'encadrer les stagiaires et donner confiance à chacun.

Au troisième jour du stage, un premier concert est donné par l'orchestre au Palais Longchamp, dans le cadre des célébrations de Marseille-Provence 2013 et du Festival «Musiques sous les Étoiles» organisé par la ville de Marseille et Madame Janine Imbert, adjointe au maire. C'est en plein air et sous une douce brise marine que plusieurs centaines de spectateurs se sont laissés porter par les sons de trémolos et de swing. Le parvis de l'Opéra de

Marseille a été le théâtre du deuxième concert. Bel exercice pour ces musiciens d'insuffler la musique en plein jour, au cœur de la ville, au milieu de ses bruits et de sa circulation. Pari gagné!

À l'issue de cette intense semaine de stage, huit œuvres musicales sont maîtrisées par l'ensemble. Les œuvres de Galace, Wolki et Gal ont été jouées pour le troisième concert dans la cour royale du splendide Conservatoire de Marseille dans le cadre du Festival des «Nuits Musicales du Palais Carli».

Ce troisième et dernier concert a été donné dans un cadre exceptionnel à l'acoustique idéale avec un remarquable moment musical sous l'archet d'Yves Desmons, professeur de violon au CNRR de Marseille qui donna une version puissante du *Concerto* de Konrad Wolki. Quelques brillants élèves du conservatoire: flûtistes, violoncellistes, hautboïstes et harpistes, contribuèrent aussi au succès de ce beau concert. En seconde partie de soirée, l'auteur-compositeur Féloche, étoile montante de la chanson française, a donné de son talent en interprétant quatre

de ses chansons avec l'orchestre à plectres pour le grand bonheur des spectateurs. Swing, peps et bonne humeur qualifient cet artiste généreux sur scène et dans la vie. À côté de la grande qualité musicale, l'humour et la bonne ambiance ont assuré le succès de cette soirée. Le programme était clôturé par un poème d'introduction à «Belsunce», premier mouvement du concerto pour mandoline & orchestre, *Masalia Concerto*, du mandoliniste-compositeur Vincent Beer-Demander, professeur de mandoline au Conservatoire de Marseille et coordinateur de ce stage national. Un bel hommage à Marseille, point de rencontres de cultures.

C'est un moment d'échange et de partage musical et humain fort que chacun, musiciens et organisateurs retiendront de cette aventure artistique vécue dans la cité phocéenne. Et maintenant, chacun a les yeux tournés vers la prochaine session, dans deux ans.

Rappelons que Robert Combaz, 1^{er} vice-président de la CMF et membre du bureau responsable des activités artistiques et culturelles, s'est déplacé plusieurs fois à Marseille pour obtenir la labellisation du stage Marseille-Provence 2013 capitale européenne de la culture et son intégration au programme officiel des événements. Il a aussi représenté la CMF lors des concerts. Il a remercié chacun des partenaires, l'équipe de la CMF, les encadrants musicaux ainsi que le chef et les musiciens, pour leur investissement et la très grande qualité du résultat obtenu.

Notons que Didier Raynal, nouveau président de l'Union des Fédérations Musicales de la Région PACA a rendu visite aux stagiaires et s'est réjoui de cette action de la CMF dans sa région. ■

La mandoline avec Féloche

Cet artiste qui se situe à mi-chemin de l'électro, de la chanson et du rocksteady sauvage était sur scène avec l'Orchestre national à plectres. Si cette expérience a ravi les musiciens, elle a séduit le chanteur.

La mandoline vous accompagne sur scène, comment s'est imposé ce choix ?

Féloche: La rencontre a été fortuite dans un magasin de musique où l'instrument y était bradé. Je l'ai acheté, mais je ne savais pas comment ça marchait. Une fois chez moi, j'ai pris la mandoline façon rocker comme je le faisais avec ma guitare. De suite j'ai trouvé mon premier morceau *l'Ami cajun* qui plus de 10 ans après a été le thème de mon premier album.

Vous avez chanté avec l'Orchestre national à plectres cet été à Marseille qu'avez-vous ressenti ?

F.: L'expérience a été vraiment formidable et facile car on s'est vite compris et entendu. L'orchestre avait beaucoup travaillé en amont sous la direction de Philippe Nahon et quand je suis arrivé, ça était une surprise. Cet orchestre de haut niveau à une dimension galvanisante et «ça envoie».

Qu'avez-vous chanté ?

F.: Mon répertoire, Léo Ferré et des *Choses à la légère*, chanson composée dans sa version originale pour orchestre à plectres par Vincent Beer Demander et qui figure dans mon dernier album. Je la reprends aussi en live avec mon équipe dans une adaptation plus rock and roll avec un bouzouki, ma mandoline et une contrebasse.

Votre dernier album Silbo vient de sortir ?

F.: Ce disque est un arc-en-ciel. La mandoline est présente dans tous les morceaux. Elle accompagne, fait les contre-chants, donne la couleur principale et réunit ma voix et les textes. La mandoline porte la musique et c'est ma règle.

Quels sont vos projets ?

F.: Dans l'immédiat, il y a la sortie de mon album et une tournée de concerts dans toute la France. Je serai au Festival international de la mandoline à Lunel à la fin octobre où d'autres formes de mandolines sont présentes comme la mandoline jazz, bluegrass, rock and roll. Et, je serai à Paris le 23 janvier à la Maroquinerie.

Le mot de la fin

F.: Je voudrais saluer Philippe Nahon qui est un chef d'orchestre sensible avec beaucoup d'humour. On s'est vite compris même si on vient de deux mondes différents. Je saluerai aussi Florentino Calvo qui fédère les gens autour de la mandoline. C'est un grand artiste tout comme Vincent Beer Demander qui a été son élève, mais tous deux sont restés simples. La mandoline rend humble et tendre.

J'ai envie de continuer l'expérience avec les amis de l'Estudiantina, ceux de MG21 et aussi avec tous les mandolinistes que j'ai rencontrés en France. Maintenant que les morceaux ont été montés, on peut les jouer partout. ■

Propos recueillis par Christine Bergna



Silbo dernier album de Féloche.
www.feloche.fr

De la mélodie française à la chanson littéraire

À propos d'Aragon et d'Éluard

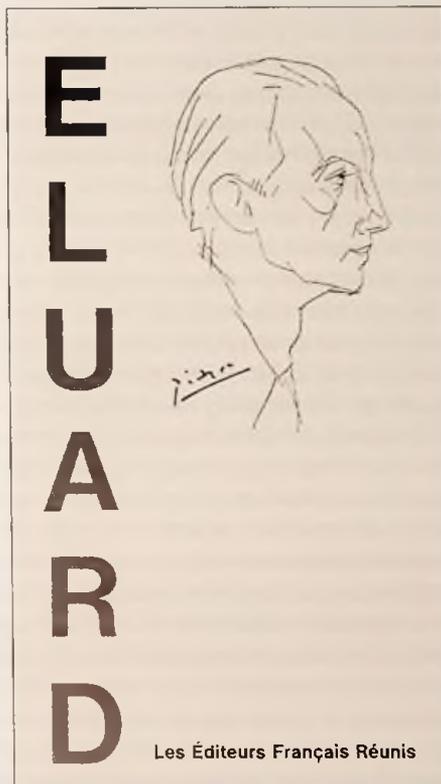
QUATRIÈME PARTIE :

Musique et poésie

PAR
FRÉDÉRIC
ROBERT

J'aurai connu les derniers feux de la mélodie française cédant la place à la chanson littéraire. Mais avant de m'y attarder, je déclare-rai, au risque d'en choquer plus d'un, n'être satisfait à ce jour d'aucun « topo » sur la mélodie française. La thèse de Frits Noske¹ – dont je rendis compte naguère dans *Europe* et qu'aujourd'hui je jugerais autrement² – ne comportait pas – défaut majeur – de conclusion synthétique. *De Berlioz à Duparc*? tel était son propos recouvrant le demi-siècle qui relie les *Mélodies Irlandaises* de Berlioz (1830) – où apparaît pour une des premières fois le terme de « mélodie » opposé à celui de « romance » – à la dernière mélodie d'Henri Duparc, *La Vie Antérieure* (1884). Ni Pierre Bernac³ ni François Le Roux⁴; ni André Hodeir dans l'article « mélodie » de son « Que sais-je ? » sur *Les formes de la musique*⁵ n'ont suffisamment fait ressortir, à mon gré, les deux courants amorcés par Berlioz et Gounod, pareils à deux cours d'un même fleuve destinés à se rejoindre comme il advient du Nil en géographie. Rémy Stricker, dans son « Que sais-je ? » sur *La mélodie et le lied*⁶ remplaçant avantageusement celui d'Evelyn Reuter⁷, donnerait davantage satisfaction, malgré son éreintage stupéfiant des mélodies de Debussy. Mais, comme les autres exégètes, il s'attardait avec bonheur sur les autres figures majeures de la mélodie française sans pour autant proposer de ligne directrice quant à l'apogée et ce que je considère comme la dernière étape – l'ensemble couvrant quatre générations. À mon sens – et je donne ici le fruit de réflexions suscitées par mes nombreuses années d'enseignement – l'histoire de la mélodie française, de Berlioz à Francis Poulenc, aura duré un peu plus d'un siècle, depuis ses deux naissances que furent tour à tour *Les Nuits d'Été* (1841-1856) de Berlioz et *Venise* (1855) de Gounod qui, dans la mélodie

1. Frits Noske:
La mélodie française de Berlioz à Duparc, Presses Universitaires de France, 1954.
2. Voir notre compte-rendu dans *Europe*, janvier-février 1956, pp. 211 et sq.
3. Pierre Bernac:
The interpretation of French songs; Londres, Cassel, 1970.
4. François Le Roux et Romain Reynaldi:
Le chant intime, Fayard, 2004.
5. André Hodeir: *Les formes de la musique*, coll. « Que sais-je ? », Presses Universitaires de France, 1951, dernière édition, 1980.
6. Rémy Stricker:
La mélodie et le lied, coll. « Que sais-je ? », Presses Universitaires de France, 1975.
7. Evelyn Reuter:
La Mélodie et le lied, id. ibid. 1950.



Les Éditeurs Français Réunis

Dessin de Picasso pour une anthologie parue en 1972.

française, sera le *seul* maître à penser de Gabriel Fauré. Ce premier stade, celui de l'affirmation, s'était produit dans les années romantiques, avec une troisième figure: celle de Félicien David dont l'orientalisme aura fait école jusqu'à la fin du XIX^e siècle, dut-il s'être exprimé par des moyens sommaires. Ce fut ensuite le stade de l'affermissement avec les contributions non négligeables de Bizet, Delibes, Lalo et Saint-Saëns, mais surtout le Premier recueil (1879) – et presque tout le deuxième! – de Gabriel Fauré, les treize mélodies d'Henri Duparc « imparfaites mais géniales » selon Ravel, et les cycles de Massenet, introducteur du genre en France – son *Poème d'avril* remontant à 1866, donc antérieur de quatorze ans au *Poème d'un*

jour de Fauré, à plus forte raison au *Poème de l'Amour et de la Mer* de Chausson – ce *Poème d'avril* dut-il, avec sa déclamation entrecoupée d'interventions pianistiques, s'être ridé au regard du *Poème d'Amour* (1879) sans doute le cycle le plus réussi de Massenet dont il est erroné de chanter à une seule voix l'extrait le plus divulgué « Ouvre tes yeux bleus, ma mignonne » – ce *Poème d'Amour* s'achevant d'ailleurs sur un duo comme le triptyque *Tragédie* de Schumann. À ce stade de l'affermissement auront contribué Chabrier, pas seulement par son intronisation de l'humour, et Chausson. La mélodie française connaîtra son apogée avec le Fauré de la maturité consécutive à la rencontre des poètes symbolistes (Verlaine, mais d'abord Villiers de L'Isle Adam), Debussy et Ravel auxquels on joindrait André Caplet... entre autres! La dernière étape de la mélodie française sera marquée par Albert Roussel et Francis Poulenc dont les poètes d'élection auront été Apollinaire et Paul Éluard que j'ai personnellement connu dans ses dernières années (j'avais tout juste vingt ans à sa mort survenue en 1952). Il m'avait déclaré autoriser tout compositeur, quelle que fut son esthétique, à unir sa muse à la sienne. Plus tard j'appris, mais par une autre source, qu'en 1921, lui qu'on disait être le seul surréaliste qui tolérât la musique, il avait plutôt mal accueilli Henri Sauguet désireux de mettre en musique *Les Animaux et leurs hommes*. Il est vrai qu'à cette date ce compositeur, à peine âgé de vingt ans, n'était encore qu'un débutant, autant dire un inconnu! Il n'en demeure pas moins que dans ces mélodies – par la suite Sauguet s'est surpassé au commerce de Max Jacob⁸ – la future figure dominante de l'École d'Arcueil affirmait sa personnalité. Henri Sauguet précédait Francis Poulenc dont les premières mélodies sur des poèmes d'Éluard seront créées, le 3 avril 1935, par le baryton Pierre Bernac qui deviendra l'interprète fidèle et approprié du compositeur. Ravel, enthousiasmé devant les premiers essais de Poulenc, s'était écrié: « *Comme il est doué! Pourvu qu'il travaille!* ». Ravel n'aura pas suffisamment vécu pour être témoin de la belle maturité caractéristique des dernières œuvres de Poulenc dans le domaine d'élection qu'était pour lui la mélodie. Celui-ci note dans son *Journal de mes mélodies*: « *On ne saura jamais assez tout ce que je dois à Éluard, tout ce que je dois à Bernac, c'est grâce à eux que le lyrisme a pénétré dans mon œuvre vocale* ». Et, à propos des *Cinq Poèmes d'Éluard*, il précise qu'ils lui ont « *ouvert toute la poésie d'Éluard. Enfin, ajoute-t-il, j'avais trouvé un poète lyrique, un poète de l'amour, qu'il s'agisse de l'amour humain ou de celui de la liberté* ». Néanmoins, rapporte-t-il encore: « *J'avais cherché des années la clé de la poésie d'Éluard. Ici, elle grince pour la première fois dans la serrure* ». Or, ce n'est pas trahir, à mon sens, la pensée de Poulenc que d'affirmer qu'il aura pénétré

cet univers poétique moins par le truchement de la mélodie que par celui de la chanson polyphonique – *Belle et ressemblante* et *À peine défigurée* s'égalant aux chefs-d'œuvre de Debussy et de Ravel. On peut même aller jusqu'à affirmer tout de go que la vraie grandeur de Poulenc apparaît, mieux encore que dans ses plus beaux cycles vocaux, à travers ses chœurs mixtes profanes a cappella sur des poèmes d'Apollinaire et d'Éluard: *Sept Chansons pour chœur mixte, Un soir de neige* et *Figure humaine*, cantate pour double chœur s'achevant sur le célèbre *Liberté* (mais a-t-on jamais pensé les réunir sur un même disque?). On sait ce qu'en retour Éluard écrira à Francis Poulenc:

*Francis je ne m'écoutais pas
Francis je te dois de m'entendre*

Il m'aura été donné d'assister à plusieurs concerts de Pierre Bernac accompagné par Francis Poulenc, un ensemble aussi parfait que celui de deux concertistes. Lors de la première audition, Salle Gaveau, du cycle *La Fraîcheur et le Feu*, ces interprètes bissèrent *Homme au sourire tendre*. Au lendemain de la mort d'Éluard, j'assistais, en 1953, à un hommage des musiciens qui eut lieu à la Maison de la Pensée Française et qu'avaient préparé Jane Bathori et Hélène Jourdan-Morhange. Naturellement Pierre Bernac et Francis Poulenc ne devaient pas manquer d'apporter leur concours. C'est ainsi que j'entendis pour la première fois *Avis d'Elsa Barraine* et pareillement en réduction voix et piano: la cantate des *Sept Poèmes d'Amour en guerre* de Claude Arrieu, chantée par Irène Joachim et Alain Sandri. Puis, en première audition, les *Trois Poèmes d'Éluard* de Louis Durey que j'aurai l'occasion de faire exécuter dans leur version symphonique, à la Radio, lors d'un concert public dirigé par Victor Clowez avec le baryton Jacques Herbillon, en 1964, pour les cinquante ans de carrière du compositeur. J'eus à la même date le privilège de faire enregistrer – autant dire chanter pour la première fois! – la *Chan-*

8. Voir notre article sur les mélodies d'Henri Sauguet dans *Revue Musicale*, n° spécial Henri Sauguet, 1983.

ÉLUARD & LA MUSIQUE

Il semble, au premier abord, que de la musique sur les poèmes d'Éluard établisse un pléonasmе. Éluard n'est-il pas musique et ne se charge-t-il pas de chanter tout seul? Mais on se trompe. Aucune poésie n'est musique, sauf s'il s'agissait d'une musique interne et inaudible. Cette espèce de musique s'apparente davantage au tam-tam mystérieux par lequel les tribus indigènes correspondent à distance.

Comme Pouchkine, Paul Éluard s'exprime sous forme de pulsation. Pulsation que ressentent même les oreilles qui ne la traduisent pas en vocables.

Le sang de Pouchkine et d'Éluard circule musicalement dans leurs veines. Ils le répandent selon le rythme d'un pouls que consulterait une main amoureuse. C'est pourquoi, les musiciens se sentent attirés par ce rythme, le veulent orchestrer et accompagner de leur tendresse.

Dans les quelques exemples de cet « hommage » on verra que nul ne cherche à s'annexer les poèmes d'Éluard, mais, que chacun veut prouver combien il les aime.

Jean COCTEAU

Paru dans *Les Lettres Françaises*, n° du 23 au 30 avril 1953.



*Un mur vacille
Et l'air
L'écueil je t'aime*

*Un pan de ciel
Et dans le ravin*

*Plein d'aube où ton
Terrible
Crime recouvre*

Paul Éluard
Dessin de Marc Saint-Saëns.

son dissidente et inédite *Bêtes et Méchants* d'Henri Sauguet. C'était en vue de l'album de la Guilde Internationale du Disque sur *La Deuxième Guerre Mondiale?* J'ai fait pareillement exécuter, à plusieurs reprises, le diptyque choral masculin avec piano *Ô mes frères perdus* de Maurice Jaubert (toujours inédit), émouvant témoignage musical français sur la guerre d'Espagne. Quand on aura mentionné, en plus du cycle *Force et Faiblesse* de Sauguet, les *Cinq Poèmes d'Éluard* d'Auric qui, de son propre aveu, en faisait grand cas – l'un de ses *Quatre Chants de la France malheureuse* étant *Nous ne vous chantons pas trompettes* que l'on retrouve dans les *Sept Poèmes d'Amour en guerre* de Claude Arrieu – on aura fait le tour de l'essentiel des mélodies et chœurs dictés par la poésie d'Éluard. Mais aucune chanson – y compris celle que nous avons mentionnée d'Henri Sauguet – n'aura contribué à populariser le poète, contrairement à ce qui se sera produit pour Jacques Prévert dont les chansons de Joseph Kosma confirmèrent l'énorme succès de librairie de *Paroles* et pour Aragon qui estimait, à juste titre d'ailleurs, que l'avenir appartenait à la chanson littéraire et non plus à la mélodie française – ce dont *L'Humanité* n'aura soufflé mot en 1982, au lendemain de sa mort!⁹ Mais le destin aura voulu qu'Aragon inspirât d'abord à Francis Poulenc deux des derniers chefs-d'œuvre de la mélodie française *C (Les Ponts-de-Cé)* – que leur auteur eut l'audace de faire entendre devant un parterre d'officiers nazis en pleine Occupation, faisant croire que le poème était d'un anonyme du xv^e siècle – et *Fêtes Galantes* – Aragon n'ayant sollicité les compositeurs qu'à partir de la dernière guerre; après Poulenc: Dom Clément Jacob (inédits), Georges Auric et Claude Arrieu – dont il est très instructif de confronter leurs commentaires de *Richard II quarante* et de *La Rose et le Réséda*. Et Aragon d'inspirer pareillement quelques-uns des chef-d'œuvre accomplis de la chanson littéraire notamment signés Léonardi. De là à

affirmer que la chanson littéraire ne serait apparue qu'après la dernière guerre, il y a loin, pensons-nous. Ses origines remonteraient, semble-t-il, aux couplets à chanter dans les drames d'Hugo et les comédies de Musset. La *Sérénade* de Gounod (dont le poème figure dans *Marie Tudor*) a connu une popularité partagée par la *Chanson de Fortunio* d'Offenbach (dont le poème figure dans *Le Chandelier*) qui trôna pareillement sur tous les pianos – l'organiste de la Madeleine devant même improviser sur son thème lors des funérailles de son auteur. A-t-on suffisamment remarqué que la mélodie de Gounod *Mon habit* (Poème de Béranger) est dédiée au chansonnier Anatole Lionnet qui la créa – les frères Hippolyte et Anatole Lionnet en faisant état dans leurs souvenirs?¹¹ Et la *Chanson de la Glu* – qui aurait ému aux larmes son poète Jean Richepin – fut lancée par Yvette Guilbert. Preuve s'il en est que les frontières entre la mélodie – qui ne devait pas rompre de sitôt le cordon ombilical avec la romance strophique – et la chanson étaient parfois des plus ténues. À la chanson littéraire on rattachera, naturellement, les chansons de cinéma qui, avec l'apparition du parlant (1929-30) devaient assurément bénéficier du concours des symphonistes (J'ai entendu Jean Wiener tenir par expérience ce raisonnement que je m'étais formulé par intuition). Je m'étonne toujours que, parmi les pièces à chanter dans le film *Don Quichotte* de Pabst, où Chaliapine devait tenir le rôle principal, on ait retenu les pièces de Jacques Ibert, plus proches de la mélodie traditionnelle, et non celles de Ravel que je persiste à ne pas tenir, elles, pour des mélodies au même titre que les *Histoires Naturelles* ou les *Chansons de Schéhérazade*, du fait qu'elles aient été conçues pour un film, donc visant un autre auditoire que celui des concerts.

Pour sûr, Léo Ferré aura donné au poème de *L'Affiche rouge* une audience que n'aurait pas atteinte la mélodie la plus divulguée et Georges Brassens a sans doute plus contribué à redonner une nouvelle popularité à la *Complainte du petit cheval blanc* de Paul Fort que Philippe Gaubert. On est même en droit de préférer dans certains cas une chanson à une mélodie sur les mêmes vers: je pense à la chanson de Bessières sur *Les Salimbanques* d'Apollinaire – à comparer avec la mélodie d'Arthur Honegger – ou à celle de Charles Trenet sur la célèbre *Chanson d'Automne* de Verlaine (intitulée d'ailleurs *Verlaine*) que le poète eût peut-être préféré aux mélodies dictées par ce même poème à Gustave Charpentier, Reynaldo Hahn ou Louis Vierne. Des chansonniers se sont emparés de tous les poètes: Max Jacob, Jules Laforgue, Saint-John Perse, Supervielle, Valéry... Mais de toutes ces chansons, parce qu'il s'agit de chansons, dussent-elles avoir choisi un texte de valeur, laquelle pourra prétendre à l'immortalité?¹² ■

9. Voir nos souvenirs sur Henri Sauguet dans JCMF n°424, septembre, octobre 1989.

10. Voir notre article « Aragon et un oubli » dans *L'Humanité* du 8 janvier 1983.

11. Les frères Lionnet *Souvenirs et anecdotes*; Ollendorf, 1888, pp. 54-55.

12. Voir dans *Le Monde* du 31 mai 2007 le dossier « Paroles et musique » avec article de Martin Pénet et propos des romanciers Marie Nimier et Arnaud Catherine recueillis par Christine Rousseau.

Les musiciennes

dans les orchestres à vent en France



Une unique femme parmi tous les musiciens. La Vaillante Saint Fiacre de Nancy au début des années cinquante.

De l'exclusion aux fanfares féminines

PAR
LAURENT
MARTINO

Doctorant en Histoire
contemporaine,
Université de Lorraine

La présence féminine dans les orchestres à vent est inexistante jusqu'à la seconde moitié du ^{xx}e siècle. Puis progressivement, les femmes prennent place dans les orchestres, événement souvent salué par les chroniques de la société musicale et considéré comme un moment important de son histoire. Si dans la lignée de l'histoire des femmes et de l'histoire des genres, quelques travaux étudient la place des musiciennes, ils ignorent souvent les amatrices.

Pourquoi les femmes sont-elles arrivées tardivement au sein des orchestres ?

Il faut attendre la fin des années mille neuf cent soixante-dix et surtout le début des années quatre-vingt pour qu'apparaisse une mixité dans les groupes ! Pourtant, dans la plupart des orphéons, les filles ne sont pas explicitement interdites. Seulement, beaucoup pensent traditionnellement, qu'elles n'ont pas

leur place dans un tel groupe. Et si aucune ne se présente, cette règle tacite n'évolue pas. Parfois, elles sont non grata comme au Clairon Houdemontais fanfare située dans la banlieue de Nancy, où le chef de musique les refuse catégoriquement, sous prétexte qu'elles posent des problèmes au sein du groupe très masculin ?

Mais quelques musiciennes finissent par entrer dans cette société au cours des années soixante-dix et en nombre dans les années quatre-vingt pour pallier le manque d'instrumentistes. On touche ici la raison qui décide les comités à accepter les femmes. Ainsi, l'Harmonie municipale de Saint-Sigismond pour pallier un effectif en baisse complète son règlement d'un nouvel article et la première femme incorpore le groupe en 1972, qui sera suivie ensuite par d'autres¹

Une ouverture plus ou moins tardive

La fanfare les Gueules sèches de Limoges accueille sa première représentante féminine en 1979². D'autres le font plus précocement comme l'harmonie de Beaulieu-Mandeure, en 1963³. Tout de même, cer-

1. Vincent Dubois, Jean-Matthieu Méon, Emmanuel Pierru, *Les mondes de l'harmonie. Enquête sur une pratique musicale amateur*, Paris, La Dispute, 2009, p. 63

2. Témoignage J.-M.T., recueilli le 27 novembre 2009

tains groupes se déclarent masculin et de ce fait n'acceptent pas de femme. C'est le cas par exemple de la Musique des Grognards d'Épinal, appelée aussi Musique des anciens du 18^e RT. Son caractère paramilitaire et son recrutement constitué essentiellement par des anciens musiciens militaires justifient cette décision. Ils ouvrent tout de même leur rang aux femmes en 2012. Une fois acceptée celle-ci s'intègre au groupe plus ou moins facilement. Leurs collègues masculins les observent et guettent la moindre faiblesse. Le public est sans doute encore plus impitoyable. Avec effervescence et curiosité, il attend le premier défilé de la « musicienne ». Saura-t-elle jouer aussi bien qu'un homme ?

De quel instrument joue-t-elle ?

Certains semblent mieux convenir au « caractère féminin » comme la clarinette ou la flûte. Par contre une femme jouant du trombone, de la contrebasse ou de la grosse caisse choque les spectateurs. En réalité, elles jouent très vite de tous les instruments, à condition qu'elles soient douées. L'entrée des filles à la fanfare a également pour conséquence d'effectuer des rapprochements plus que musicaux. Il n'est pas rare que deux musiciens d'une même harmonie se marient et fondent ensuite une famille. C'est quelquefois le début d'une dynastie de musiciens.

On assiste donc à une lente féminisation des orchestres, mais elles accèdent encore exceptionnellement au statut de chef de musique. En 1966, on en compte une seule en France, pharmacienne à Jouy-le-Châtel en Seine et Marne³. L'événement est si important et si curieux que la radio Europe n°1 s'en fait l'écho. Quant aux compositrices pour orchestre à vent, elles sont encore moins nombreuses. La seule qui ait fait une carrière internationale demeure Ida Gotkovsky.

Pourquoi la féminisation est-elle faible dans les orchestres à vent ?

Hormis la misogynie de ces groupes et de l'air ambiant, plusieurs facteurs expliquent la faible féminisation des orchestres à vent. Rappelons que la fanfare est une transposition civile de la musique militaire qui exclut de facto les femmes. L'utilisation d'instruments à vent (notamment les cuivres) et de percussions, rappelle une tradition guerrière et renvoie une image virile qui exclut automatiquement les femmes. On préfère les voir jouer

du piano, instrument plus adapté à la « nature féminine » que les cuivres qui les enlaidissent⁴. Certains se posent même la question de leur capacité, ont-elles la puissance de souffle nécessaire pour de tels instruments ? Ont-elles la force physique pour le porter, notamment les plus lourds comme le soubassophone ou la grosse-caisse ? Mais la fin des années soixante et la lutte croissante pour l'égalité entre les sexes brouille le schéma de répartition des activités selon les sexes et la spécificité genrée des instruments.

La fanfare est également perçue – à tort ou à raison – souvent comme une activité peu respectable sur le plan moral. Dans ce cas une femme ne doit pas y être associée ; il en va de la garantie des bonnes mœurs. De plus, une certaine morale « bourgeoise » considère la femme « respectable » comme mariée et restant dans le cadre domestique⁵. Si elle veut jouer de la musique qu'elle le fasse avec des instruments adaptés et dans un cadre privé. La fanfare est un groupe essentiellement masculin, mais la situation n'est pas particulière à ce milieu. La société d'avant les années soixante n'est pas mixte. Les fanfares ne font que refléter un trait de la société : la difficulté pour les femmes de trouver une place égale.

Mais les femmes ne supportent plus cette mise à l'écart. Comme les jeunes hommes elles désirent défilé, bénéficier de loisirs. Ces futures épouses et mères ne suivent pas le modèle des générations précédentes. Au cours des trente glorieuses, elles s'émancipent et souhaitent aussi adhérer à des groupes sociaux, des associations. Les années soixante et soixante-dix ont bousculé les lignes et permis ces changements.

Les majorettes

Les troupes de majorettes, formation née aux États-Unis au début du XX^e siècle, arrivent en France au début des années soixante. Elles apparaissent un peu

3. www.saint-sigismond.fr/harmonie.php vu le 12 juillet 2013.

4. <http://guellesseches.free.fr> vu le 25 juillet 2011.

5. Pierre Lafitan, *Les virtuoses francs-comtois*, Enghien-les-Bains, Proxitude, 2009, p.60

6. Julien Pierre, « À travers les communes de France », dans : *Revue d'histoire de la pharmacie*, n°191, 1966, p.308-309.

L'information est également relayée par l'émission radiophonique : *Bonjour Monsieur le maire* présenté par Pierre Bonte sur Europe 1.

7. Florence Launay, « Les musiciennes : de la pionnière adulée à la concurrente redoutée. Bref historique d'une longue professionnalisation », dans : *Travail, genre et société*, 2008, n°19, p.41-63

8. Ibid.



Les Majorettes de Mulhouse.



Fanfare des majorettes de Nice, Marche Officielle Des Majorettes De Nice 1966, decca, 1966.

comme le pendant féminin des fanfares. Si beaucoup sont attirées par cette activité, d'autres y sont reléguées faute de pouvoir jouer dans les sociétés musicales. Cependant, en leur sein va naître des orchestres uniquement féminins. Il est à noter que dès le XIX^e siècle, Antoine-Alphonse Sax (1822-1874), frère de l'inventeur du saxophone et des saxhorns, crée une fanfare féminine. Sa motivation n'est pas féministe, mais hygiéniste? Il publie d'ailleurs en 1865 un ouvrage programme: *Gymnastique des poumons. La musique instrumentale au point de vue de l'hygiène et la création des orchestres féminins*.

La compagnie des majorettes de Nice voit la création de sa fanfare en 1963, en même temps que le groupe de parade. Selon ses membres, elle est la première du genre en Europe!⁹ L'orchestre est composé de trompettes d'harmonie, clairons, tambours, grosse-caisse et cymbales. Les créateurs cherchent à composer une fanfare à l'américaine mais les sous-bassophones, trop lourds pour les filles n'ont pas pu être ajoutés!¹¹ Messieurs, Cagnon, Bauduin et Palumbo, professeurs au conservatoire de Nice s'occupent de la formation musicale. Si au départ aucune participante

ne connaît la musique, car dans un premier temps tout se fait à l'oreille, M. Cagnon crée au conservatoire une classe réservée aux majorettes. La chef de musique obtiendra un premier prix en trompette, et souhaitera embrasser une carrière de musicienne professionnelle mais sa condition de femme et de majorette l'empêchera d'être considérée sérieusement. La Fanfare a publié un 45 tours en 1966.

D'autres groupes de majorettes ont suivi, accompagnés de leur fanfare. L'une des plus originale est sans doute celle de Mulhouse, créée au milieu des années soixante, composée de tambours et de cors de chasse!² instrument qui semble peu féminin. Elles ont enregistré un petit disque vinyle.

Mais ces groupes ne sont pas totalement une revanche des femmes sur les hommes, car souvent ces fanfares sont la création de messieurs qui ont choisi de faire jouer uniquement des femmes.

Ces orchestres disparaissent avec le déclin du mouvement majorette au début des années quatre-vingt. Les harmonies et fanfares dorénavant pleinement mixtes accueillent un nombre toujours plus important de femmes. ■

9. Malou Haine, *Adolphe Sax, sa vie, son œuvre et ses instruments de musique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, p. 40-41

10. David (Guy), *Majorettes de France*, Paris, Éditions 2000, 1971, p. 13-14

11. Témoignage de M^{me} A. L., ancienne majorette de Nice, chef de la fanfare. Recueilli le 22 août 2011.

12. David (Guy), *Majorettes de France*, Paris, Éditions 2000, 1971, p. 18

RECEVOIR LE JOURNAL DE LA CMF

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE* :

.....

.....

CODE POSTAL :

VILLE :

PAYS :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

*Pensez à nous signaler tout changement d'adresse

ABONNEMENT 2013

Je désire m'abonner me réabonner
au Journal de la CMF pour une durée
d'un an (5 parutions) à partir du n°.....
 France (1 an: 30 €) / Étranger (1 an: 37 €)

COMMANDE DE NUMÉRO(S)

Prix au numéro: 7 € / Prix avec le supplément: 12 €
Je désire recevoir le(s) n°.....
du journal en exemplaire(s).

Règlement par chèque postal ou
bancaire à l'ordre de CMF-DIFFUSION
103, bd de MAGENTA, 75010 Paris
tél: 0142829244
ou 0142829245 (abonnement)
www.cmf-musique.org
abonnements.jcmf@cmf-musique.org



Les Brèves

Concerts

■ L'Orchestre de Limoges et du Limousin célèbre ses 25 saisons en accueillant son nouveau chef associé Robert Tuohy, d'origine américaine. Cette nouvelle saison 2013-2014 sera résolument festive en se déclinant autour de six « Fêtes ». Elle commencera en novembre avec la « Fête à l'Amérique » et un programme *I love America!*. Elle sera suivie par « La Fête à Carmen » de décembre 2013 à janvier 2014.

www.orchestrelimogeshlimousin.fr

Création

■ Samedi 5 octobre 2013 a eu lieu au Théâtre Gérard Philippe d'Orléans (45) un concert avec le Brass Band Val de Loire qui a donné en création mondiale *Tiergarten Park* pour guitare et brass band du compositeur Jean-Christophe Cholet.

www.bbvl.org

Festivals

■ Du 26 au 30 novembre 2013, la 8^e édition du Monte-Carlo Jazz Festival résonnera à l'Opéra de Monte-Carlo. À noter que le 27 novembre aura lieu une nouvelle création entre Marcus Miller Band et l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo dirigé par Damon Gupton. Pour ce nouveau projet, des jeunes talents seront invités à partager la scène : Robert Glasper au piano, Kenn Hicks, chanteur lyrique aux frontières du jazz, Edmar Castaneda, à la harpe et Grégoire Maret à l'harmonica.

<http://fr.montecarlosbm.com>

■ Le Festival International Mandolines de Lunel fête son 10^e anniversaire ! Cette édition spéciale est parrainée par John Paul Jones (cofondateur du groupe Led Zep-

pelin). Du 29 octobre au 2 novembre, ce rendez-vous réunira de grands noms de la mandoline comme Hamilton de Holanda (Brésil), virtuose du bandolim, Avi Avital (Israël/Allemagne), soliste classique ou encore Féloche (France). John Paul donnera un spectacle en solo avec son incroyable mandoline à trois manches. Cette édition exceptionnelle sera l'occasion d'une création mondiale avec l'Orchestre National de Montpellier Languedoc-Roussillon.

www.mandolinesdelunel.com

Concours

■ Mécène pour la troisième année du festival « Un Violon sur le Sable », qui a lieu à Royan, Baume & Mercier lance, à l'issue de cette 26^e édition, un concours de violon ouvert aux violonistes confirmés français et européens, âgés de 15 à 25 ans. Ce concours est parrainé par le violoniste virtuose Nemanja Radulovic et se déroulera en trois temps : présélection vidéo en 2013 ; audition publique en 2014 ; prestation sur la scène du festival « un Violon sur le Sable 2015 ».

www.violonsurlesable.com

■ Les concours du Parnasse/Prodige Art 2014 sont ouverts aux harpistes, violonistes, violoncellistes, flûtistes, trompettistes et guitaristes de toutes nationalités et sans limite d'âge, sauf pour les pianistes qui ne devront pas avoir atteint 18 ans au 30 juin 2014. Les épreuves se dérouleront lors du premier semestre 2014 à Blagnac, Cannes, Narbonne, Paris, Pontivy et au Luxembourg.

www.prodige-art.eu

■ La ville de Corciano et l'Association touristique Pro Loco de Corciano organisent le 29^e Concours international de compo-

sition originale pour orchestre à vent de Corciano. Les compositions sont à envoyer avant le 30 novembre 2013.

www.corcianoibanda.com

En salle

■ *Avec Dédé*, film documentaire de Christian Rouaud, le réalisateur nous brosse le portrait de Dédé Le Meut, sonneur de bombarde virtuose, amoureux de la langue bretonne, de la musique. Généreux, fantasque et burlesque tout autant que musicien talentueux, inlassable glaneur du patrimoine culturel, cet irrésistible monsieur Hulot breton, nous emporte dans le tourbillon de ses rencontres.

www.avecdede-lefilm.com

Nouveautés

■ *Les Souris Vertes*, livre pédagogique illustré réalisé par Mito Mann présente aux enfants (mais aussi aux parents) les instruments de musique au fil du temps depuis l'antiquité jusqu'au début du XIX^e siècle à travers des toiles de maîtres entièrement redessinées.

www.mitomann.com

■ Le Quatuor Anches Hantées sera en concert le 5 novembre 2013 à 20h30 au Théâtre Douze - Maurice Ravel à Paris 12^e pour le lancement de son nouveau disque *Suite et Funk*. Cet enregistrement est le croisement entre des transcriptions inédites du XX^e siècle et des compositions originales du XXI^e, compromis entre tradition française et funk à l'américaine, associé à la nouvelle vague : Guillaume Connesson et Richard Dubugnon.

www.quatuorancheshantees.com ;
Suite et Funk chez le label Anima Records

■ La Follia Madrigal et Florentino Calvo proposent un tout nouveau cd. Au programme : des œuvres de Raffaele Calace, François Laurent, Jean-Sébastien Bach, Régis Campo, Gabriele Leone, Vincent Beer Demander.

<http://lafollia.com/commande.html>

Disparition

■ André Verchuren, est décédé le 10 juillet 2013, à l'âge de 92 ans. Fils, petit-fils et père d'accordéonistes, il est une figure historique de la musique populaire et notamment des bals. Membre de la Sacem, il a composé plus de 600 œuvres, dont la dernière a été déposée en avril 2013. *Les Fiancés d'Auvergne*, *Le Chouchou de mon cœur*, *Le tango nous invite* ou *La Saint-Hubert* ont fait danser des millions de personnes de toutes générations.

Visite

■ Le Musée des instruments à vent de La Couture-Boussey a été créé en 1888 par les ouvriers finisseurs en instruments de musique de la ville. En fondant le premier musée de facture instrumentale en France, ils avaient comme ambition de conserver et mettre en valeur l'histoire de la fabrication locale des instruments de musique de la famille des bois. À travers ses collections de hautbois, flûtes et clarinettes anciens et modernes, le musée présente l'histoire des facteurs d'instruments de musique qui ont fait la renommée de la région de La Couture-Boussey depuis le XVII^e siècle. Aujourd'hui, quatre entreprises perpétuent cette tradition sur le territoire : Marigaux (hautbois et cors anglais), Martin Chanu (accessoires), Hérouard et Bénard (accessoires) et RC Tampons (accessoires).

Musée des instruments à vent
de la Couture-Boussey; tél.: 02 32 36 2880;
mail: musee@lacoutureboussey.com

Noël en musique

■ Après le succès de la première édition en 2011 de l'Harmonie de Noël, avec 150 musiciens réunis à Hochfelden (67), tous les musiciens amateurs qui le souhaitent sont conviés à se regrouper le 15 décembre pro-

chain, pour former une harmonie d'un jour. Les partitions très abordables sur le thème de Noël, seront distribuées le jour même.

Benoît Wernette, tél.: 06 80 59 39 18;
mail: benoit_wernette@yahoo.fr ou
Jean-Christophe Mentzer, tél.: 06 83 12 78 65;
mail: jc.mentzer@gmail.com

■ Après Lille 2008, Amiens 2009, Roncq 2010, Abbeville 2011, Cambrai 2012, le Massed Band de Noël 2013 aura lieu à Courtrai (Belgique) et Lille. Rendez-vous le samedi 21 décembre 2013 au Centre Commercial « K in Kortrijk » de Courtrai et le dimanche 22 décembre 2013 au Centre Commercial « Euralille » de Lille. Ce brass band géant accueillent les musiciens issus des brass bands et harmonies de la région Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Normandie, Île de France et Belgique. Les inscriptions pour les musiciens des écoles de musique, conservatoires et sociétés musicales, sont ouvertes à la Fédération musicale de la Somme.

federation.musicale.de.la.somme
@wanadoo.fr; tél.: 03 22 91 48 94.

■ Les Tubas de Noël 2013 organisés par la fédération musicale du Nord-Pas-de-Calais auront lieu le samedi 21 décembre à Hergnies (59).

fedemusique5962.free.fr

Mille chœurs pour un regard

■ L'appel de mobilisation des chorales est lancé pour s'inscrire à l'opération « Mille chœurs pour un regard » organisée par l'association Retina France. La 19^e édition se déroulera les 21, 22 et 23 mars 2014, avec son parrain, le ténor Rubén Velazquez. Il a offert pour l'occasion un de ses succès *La vida es* qui sera la chanson fil rouge des ensembles vocaux. L'association Retina France fournit l'ensemble des supports de communication et prend en charge les droits d'auteur avec le concours de ses partenaires. Inscriptions jusqu'à fin février.

Inscription en ligne sur www.retina.fr ;
rubrique « Mille chœurs pour un regard »

Festicor 2013

■ Parallèlement au Congrès annuel de l'Association Française du Cor, Festicor 2013 Lille métropole, Douaisis & Valenciennes se déroulera, du 10 au 17 novembre 2013, dans sept villes du département du Nord. Cette manifestation sera précédée de deux concerts donnés par l'Orchestre National de Lille, le 8 novembre à 20h au Vivat à Armentières et le 9 novembre à 18h30 au Nouveau-Siècle à Lille.

Pour la première fois, l'ONL dirigé par Roberto Minzuck, ancien corniste, jouera le *Konzertstück* de Schumann pour quatre cors et orchestre, œuvre virtuose, avec en solistes les membres du pupitre de cors : Alexandre Collard, Christophe Danel, Frédéric Hasbroucq et Éric Lorillard. Deux autres œuvres seront au programme : la *Deuxième symphonie* de Beethoven et le Poème symphonique *Till l'espègle* de Richard Strauss, dont les parties de cors solos seront tenues par Sébastien Tuytten.

Les Points forts de Festicor

De nombreux artistes invités ;
De nombreux ensembles participants ;
Un Concours national d'exécution instrumentale ouvert à tous les étudiants de troisième cycle ;

Dix concerts avec des orchestres et ensembles du Nord : les orchestres d'harmonie de Sin-Le-Noble, Feignies et La Madeleine ; les orchestres de chambre Arcangelo de Marcq-en-Baroeul, Valentiana de Valenciennes ; l'ensemble de musique de chambre « Chambre à Part » ; l'ensemble vocal Qu'Artz.

Tous les cornistes intéressés peuvent se joindre aux différents morceaux d'ensembles à condition de se procurer les partitions sur le site de Rêves en Cors et de les maîtriser individuellement pour pouvoir s'intégrer rapidement lors de l'unique répétition prévue avant chaque concert.

www.reves-en-cors.fr/association

INFOS MÉDIATHÈQUE

La médiathèque de la CMF vous informe de ses nouveautés :

Chorale / Chant

Les éditions « La boîte à chansons » propose une sélection de voix seules ou mixtes :

- Coll. « Boîte à chansons »
- Coll. « Pour que vive la chanson »
- Coll. « Chœurs de France »
- Coll. « Musiques au Chœur »
- Coll. « Chanson contemporaine »

Les éditions « À cœur joie » propose une sélection de voix seules ou mixtes :

- Série « Romantique »

SCHUBERT Franz : *Psaume 23* pour chœur de femme et piano (782)

- Série « Chanson »

CORPART Francis, ERDOS Jacques : *Dites-nous* pour 4 voix mixtes a cappella (0132)

DELANOË Pierre, FUGAIN Michel, harm. **DARNICHE P.** : *Chante comme si tu devais mourir demain* pour 3 voix mixtes a cappella (0131)

RAPSAT Pierre, harm. **BILQUIN O.** : *Les rêves sont en nous* pour 5 voix mixtes et piano (B1016)

WILLEMETZ Albert, POTHIER Charles-Louis, OBERFELD Casimir Georges, harm. **ROGER Ch.** : *Félicie aussi* pour 3 voix mixtes et piano (0129)

- Série « Tradition »

DELAMASURE Michel (harm.) : *Deux chants traditionnels* pour chœur mixte a cappella (2023)

- Série « Renaissance »

D'AVALOS DEL VASTO Alfonso : *Il bianco e dolce cigno* pour 4 voix mixtes a cappella (6062)

DE VITTORIA Tomas Luis, BARBIER Jacques : *Missa Gaudeamus*; 2 extraits pour 4 voix de femmes (5138)

- Série « Musique du monde »

Chanson traditionnelle, harm. **ZADOFF N.** : *Sangena* pour 4 voix mixtes a cappella (3046)

MARLU Fernand, harm. **OTT Norbert** : *La Dissidence* pour 4 voix mixtes a cappella (3045)

- Série « Jazz vocal »

BLANCHE Francis, MARBOT Ralph, harm. **VERNY P.G.** : *Vive le vent* pour 4 voix mixtes et piano (24080)

RAHAJASON Fanja, VERNY Pierre-Gérard : *Ça démèjazz* pour 2 voix égales et piano (24081)

- Série « XXI^e siècle »

POITEVIN Jacques, BERNARD Patrice : *Allô* pour 2 voix égales et piano (CA153)

Billaudot

DALBAVIE Marc-André : *Trois mélodies* pour voix et piano (G9380B)

WERNER Jean-Jacques : *Psaume VIII* pour chœur à voix égales et ensemble instrumental (G9442B)

MUSIQUES d'ENSEMBLE

28^e édition

20 - 21 & 22 février 2014

CRR de PARIS

fnapec



concours
européen
de musiques
d'ensemble

Tous genres musicaux
de 2 à 15 musiciens sans chef

Pas de programme imposé

Épreuves ouvertes gratuitement au public

Jury de praticiens avec des artistes prestigieux

Concert donné par les lauréats du concours 2013

Vous êtes un ensemble de jeunes musiciens désirant aborder une carrière professionnelle, *Musiques d'Ensemble* vous offre la possibilité de financer un projet musical de votre choix.

Règlement complet sur www.fnapec.com

Date de clôture des inscriptions : 31 janvier 2014

Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves de Conservatoires
106, rue d'Amsterdam - 75009 Paris - Tél. : 06 83 51 83 11

Pratique Collective Petits Ensembles

Alfred Music

WARREN Diane: *Silver Lining (Crazy' Bout you)* pour piano, voix et guitare

O'REILLY John & WILLIAMS Mark (arrgt.): 22 full band arrangements correlated to *Accent to Achievement*

Billaudot

BEFFA Karol: *Feux d'artifice* pour quatuor de clarinettes (G9082B)

MARTIN Gilles: *Saxophone Cabaret* pour 4 saxophones (G9338B)

MARKEAS Alexandros: *Obsession* pour quatuor à cordes (G8074B)

SCHNEIDER Georg Abraham: *Quatuor* pour Flûte en sol mineur pour flûte, violon, alto et violoncelle (G9050B)

Henle Verlag

BACH Jean-Sébastien: *Trio Sonata for flute, violin and continuo in G major* KXV1038 (554)

Instruments

Alfred Music

ALBÉNIZ Isaac: *Suite española*, opus 47 pour piano

KOWALCHYK Gayle & LANCASTER E.L. (arrgt.): *Premier piano course*, (Masterworks 3, 5, 6 - 40513 à 40516 book & CD)

VANDALL Robert D. (arrgt.): *What can we play on Sunday ?*, 6 pièces faciles pour piano

BACH Jean-Sébastien: *Eighteen little preludes* pour piano + CD
- *Two and three part inventions* pour piano + CD

BOBER Melody: *A perfect 10, 10 winnings solos in 10 styles*, pour piano (Book 1, 2, 3)

BURGMÜLLER Johan Friedrich Franz: *Twenty five easy studies*, opus 100 pour piano + CD

CHAFFEE Gary: *Odd time stickings for percussions*

CHOPIN Frédéric: *Fifteen waltzes* pour piano + CD

CLEMENTI Muzio: *Six sonatinas*, opus 36 pour piano + CD

DEBUSSY Claude: *Children's corner*, suite pour piano + CD

DESPLAT Alexandre: *Argo* pour piano

Divers compositeurs (arrgt. **SANBORN Jan**): *piano solos of choral favorites*, 10 arrangements for *Prelude, offertories and Postudes*

Divers compositeurs (arrgt. **Tom GEROU**): *Praise hits, level 1B* pour piano

Divers compositeurs (arrgt. **KOWALCHYK G. & LANCASTER E.L.**): *Praise hits, level 1A* pour piano

Divers compositeurs (arrgt. **CURRY C.**): *A jazz-inspired Wedding*, 8 solo piano + CD

Divers compositeurs (arrgt. **BACH, BARTOK, MOZART...**): *The Giant book of classical* pour piano

LUNN John: *Downton Abbey, the suite* pour piano

MIER Martha: *Premier piano course - jazz, Rags & Blues 1A-1B* pour piano

MOZART Wolfgang Amadeus: *Sonatas* K.381, K.358, K.497, K.521 pour piano 4 mains

NAGAMATSU Ryo (arrgt. **AMAYAKE Sh.**): *Super Mario Bros Wii* pour piano solo

O'REILLY John and WILLIAMS Mark: *Holiday Collection*, 22 full band arrangements correlated to «*Accent on Achievement*» pour percussion 1, flûte, saxophone alto, clarinette sib, Cor en fa - *classical collection*, 22 full band arrangements correlated to «*Accent to Achievement*» pour flûte, clarinettes, saxo alto, trompette, trombone

TROVATO Steve & Terry CARTER: *Blues guitar, the Easiest way to play the Blues with DVD*

WINTORY Austin (arrgt. **INTRAVIA L.**): *Journey, the original video game soundtrack* pour piano

Billaudot Gérard

LUSSIER Mathieu: *Récit et Lied* opus 31 pour saxophone alto et piano (G9337B)

Henle Verlag

BEETHOVEN Ludwig van: *Adelaide* opus 46 pour voix et piano (1043)

BRAHMS Johannes: *Scherzo in Eb minor* opus 4 pour piano (569)

SCARLATTI Domenico: *Piano Sonata in d minor - Toccata* K. 141 L.422
- *Piano Sonata in C major* K. 159 L.104 (1220)

SKRJABIN Alexander: *Piano Sonata n°1 in f minor* opus 6 (1107)
- *Romance* pour cor et piano (576)

Robert Martin

MICHAT Jean-Denis: *Saxofolk maestro*, 5 pièces pour saxophone alto et piano + CD (R4977M)

Peters Edition

BACH Jean Sébastien: *15 two-part inventions* pour piano (11242)

Méthode & autres

Alfred Music

BACHUS Nancy & GEROU Tom: *Great Music & musicians, An overview of Music History, Book 1* + CD (39060)

PHILIPPS Bob & MOSS Kirk: *Sound innovations, Warm-up exercices for tone and technique, Advanced string orchestra* (violon, alto, violoncelle, contrebasse)

Mini Music guides: *Ukulele chord dictionary, Guitare chord dictionary, Piano chord dictionary*

Ukulele chord encyclopedia: *includes over 1600 chords...*

DVD Guitare: *Reggae & Funk, Jazz, Metal, Acoustic Rock, Rhythm guitar styles...*

Convention de partenariat

Structure d'enseignement musical / Ensemble musical

Lorsqu'il s'agit de développer un rapprochement entre une structure d'enseignement musical par l'état et un ensemble musical (instrumental ou vocal), il s'avère nécessaire de mettre en place une convention de partenariat autour d'un projet commun.

La CMF propose ici une trame en cernant le maximum d'aspects essentiels.

Elle est téléchargeable sur le site de la CMF dans sa dernière mise à jour.

Prolégomènes

Cette convention a pour objectif de définir les modalités de partenariat entre un établissement d'enseignement initial de la musique classé ou non classé par l'état (ou un pôle d'enseignement supérieur de la musique) et un ensemble musical extérieur (instrumental ou vocal).

Elle s'inscrit dans les directives du Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement initial de la musique, édité par le Ministère de la Culture et de la Communication, et les schémas départementaux de développement des enseignements artistiques adoptés par les conseils généraux, auxquels doivent se référer les structures d'enseignement musical.

Ces schémas mettent notamment en avant la nécessité de renforcer, pédagogiquement et territorialement, les liens avec les acteurs de la pratique musicale afin de permettre aux élèves de poursuivre leur pratique artistique au-delà des seuls enseignements du conservatoire.

Il est évidemment essentiel, en amont de l'élaboration d'une telle convention, de mettre en place une concertation entre les responsables de chaque structure afin d'élaborer un projet commun en définissant les missions, les objectifs,

les moyens, les actions, les périodes, les tâches et les responsabilités de chacun au travers de toutes leurs spécificités (collaboratives, culturelles, artistiques, pédagogiques, sociales, territoriales, administratives, financières, techniques, etc.). Ces éléments feront l'objet d'un document distinct ou d'une partie de la convention.

Les articles proposés dans ce document sont alors à choisir, à compléter et à numéroter en les articulant les uns par rapport aux autres.

Il peut s'agir, au travers des dimensions de pratique collective :

- de sensibilisation à la musique pour les élèves en éveil musical mais aussi les enfants d'école maternelle,
- de découverte des instruments pour les élèves en initiation musicale mais aussi les enfants d'école primaire,
- d'expérimentation pour les élèves de cycle 1,
- de développement du projet personnel, de l'autonomie et de l'engagement pour les élèves à partir du cycle 2,
- de représentation en soliste lors de concert pour des élèves de fin de cycle 3 (concert exceptionnel, récompense des lauréats, audition en cours d'année, etc.),
- de projet d'ensemble d'envergure sur

des répertoires nécessitant un effectif important,

- de participation aux épreuves de chant en formation musicale lorsqu'elles se déroulent avec un ensemble musical,
- etc.

Le règlement intérieur de l'ensemble musical et le règlement des études du conservatoire, s'ils existent, seront adaptés, dans le texte ou par avenant, en adéquation avec la présente convention. S'ils n'existent pas, il faudra obligatoirement les rédiger afin de préciser les règles et les usages que chaque musicien et élève doivent respecter dans l'une et l'autre des structures. Il est en effet inconcevable de demander à des élèves ou à des musiciens collaborant dans le cadre de cette convention de se conformer au règlement de l'autre partie s'ils ne disposent pas eux-mêmes d'un cadre défini à suivre.

De même, le projet de l'ensemble musical et le projet d'établissement du conservatoire seront à adapter, dans le texte ou par avenant, ou à rédiger en adéquation avec la présente convention, afin que chaque nouvel arrivant (élève, musicien, chef, professeur, directeur, administrateur, etc.) puisse avoir connaissance des fonctionnements et des objectifs dans lesquels ils s'engagent. Cf. BAO n°561, Le projet d'établissement.

Convention de partenariat

Entre,

La structure d'enseignement initial de la musique de « nom de la ville », ci-après désigné conservatoire de « nom de la ville », « Adresse », représenté par M/M^{me} « nom, prénom », son Directeur

et/ou

La ville de « nom », « Adresse », représentée par son Maire « nom, prénom » en exécution d'une délibération du conseil municipal du « date ».

et/ou

L'établissement public de coopération intercommunale (communauté de communes, d'agglomération, urbaine ou métropole) de, « nom », « adresse », représenté par M/M^{me} « nom, prénom », Vice-président, délégué au Conservatoire et/ou au réseau des écoles de musique et de danse.

et

« Nom de l'ensemble musical », ci-après désigné « acronyme de l'ensemble musical ». « Adresse » représenté par M/M^{me} « nom, prénom », son Président

Préambule

Considérant que :

– d'une part, au titre de la mission de rayonnement du conservatoire de « nom de la ville » sans le cadre du schéma d'orientation pédagogique de la musique du ministère de la Culture, du schéma départemental des enseignements artistiques et du projet d'établissement, la nécessité de développer l'offre de formation pour les élèves à partir du cycle 2, de leur permettre de participer à des événements extérieurs

à l'établissement et de mettre en place des passerelles avec des structures de pratique musicale collective en amateur sur le territoire concerné, – d'autre part, la proposition de « acronyme de l'ensemble musical » d'œuvrer pour le développement de la pratique musicale collective en amateur autour d'un projet artistique de qualité et d'un projet culturel de territoire à l'échelle de la « ville » et/ou « de la communauté de communes, d'agglomération, urbaine ou métropole » de « nom », et/ou plus largement du département de « nom » et/ou de la région de « nom » (tel que défini ou à définir dans le projet de l'ensemble musical).

Il est convenu d'établir une relation entre l'apprentissage dispensé au conservatoire de « nom de la ville » et la pratique collective en amateur dispensée par « acronyme de l'ensemble musical ».

Décrire ici les grands axes du projet commun ou intégrer les articles du projet en entier.

L'objectif principal étant de permettre aux élèves du conservatoire de « nom de la ville » de jouer avec « acronyme de l'ensemble musical » et, au travers des différentes actions définies, de renouveler et/ou maintenir et/ou développer les effectifs de ce dernier pour avoir un niveau nécessaire, tant qualitatif que quantitatif, au bon fonctionnement de son activité.

Article

Cette convention de partenariat a pour objectifs de définir les modalités mises en place entre le conservatoire de « nom de la ville » et « acronyme de l'ensemble musical ».

Article

Le directeur musical peut être celui déjà en place, ou un professeur du conservatoire de « nom de la ville », ou une personne, extérieure aux deux structures, intégrée après sélection.

Néanmoins, ses compétences doivent garantir la mise en place du projet commun défini en parallèle de cette convention. En cela, il doit être titulaire, au minimum, du diplôme correspondant aux niveaux qualitatifs et techniques attendus, ou se former afin d'obtenir le diplôme nécessaire : CRDSM, DEM, DNOP, DUMI, DE, DNSPM, DNESM, DFS, DADSM, CA, ou équivalent.

Le directeur musical doit, en plus de sa compétence en technique de direction musicale (analyse, histoire, répertoire, écriture, organologie, instrumentation, orchestration et arrangement), savoir diriger des projets artistiques et culturels (budget, communication, législation, etc.).

Article

Dans le cas où le directeur musical devrait se former aux disciplines théoriques, le conservatoire de « nom de la ville » peut lui proposer d'intégrer les cours qu'il dispense. Dans le cas où le directeur musical devrait se former aux disciplines pratiques, la CMF régionale ou départementale peut lui proposer d'intégrer les formations qu'elle organise.

Article

La participation des élèves du conservatoire de « nom de la ville » aux activités de « acronyme de l'ensemble musical » fait l'objet d'un accord entre le directeur du conservatoire de « nom de la ville », le président de « acronyme de l'ensemble musical » et l'élève avec son représentant légal s'il est mineur.

Cet accord précise le planning des répétitions et des événements, selon des périodes, des dates et des horaires aménagés en commun par le directeur musical de « acronyme de l'ensemble musical » et par le directeur du conservatoire de « nom de la ville ».

Article

L'affectation des élèves du conservatoire de « nom de la ville » est faite, après consultation des élèves ou de leurs parents s'ils

sont mineurs, par le directeur du conservatoire de « nom de la ville » en accord avec le directeur musical de « acronyme de l'ensemble musical », qui se réserve le droit de refuser cela pouvant nuire à l'équilibre sonore de l'effectif.

Article

Les élèves inscrits à « acronyme de l'ensemble musical » dans le cadre de leur pratique collective ont les mêmes congés scolaires que ceux du conservatoire de « nom de la ville ». Les sorties de « acronyme de l'ensemble musical » pendant ces périodes doivent être négociées avec les élèves concernés ou leurs parents s'ils sont mineurs.

Article

Les élèves sont tenus de suivre le règlement intérieur de « acronyme de l'ensemble musical » (travail des partitions, discipline, sécurité, présence à toutes les répétitions et participation aux événements déterminés lors de l'affectation) tels qu'ils doivent le faire dans le cadre des cours de pratique collective dispensés au conservatoire de « nom de la ville ».

Article

L'assiduité et la ponctualité des élèves sont contrôlées par le directeur musical de « acronyme de l'ensemble musical » qui tient un registre des présences à jour et qui le communique chaque semaine au secrétaire du conservatoire de « nom de la ville ».

Article

Si un problème de comportement ou de discipline se pose pour un élève, le directeur du conservatoire de « nom de la ville », après en avoir été informé par le directeur musical de « acronyme de l'ensemble musical », prend les mesures destinées à y remédier.

Article

Pendant la période où les élèves participent aux activités de « acronyme de l'en-

semble musical », ils conservent leur statut d'élève du conservatoire de « nom de la ville » et deviennent membre de « acronyme de l'ensemble musical » à titre gratuit.

Article

Pendant la période où les élèves participent aux activités de « acronyme de l'ensemble musical », ils restent sous la responsabilité pédagogique du conservatoire de « nom de la ville », la pratique collective faisant partie intégrante de leur cursus.

Article

La participation des élèves du conservatoire de « nom de la ville » aux activités de « acronyme de l'ensemble musical » est inscrite dans le dossier pédagogique des élèves.

Article

Pour les élèves inscrits en cursus diplômant ou en parcours sur contrat personnalisé, cette participation constitue une des composantes permettant de valider le module de pratique collective, tel qu'il est défini dans le cursus d'études conservatoire de « nom de la ville ».

Article

« Acronyme de l'ensemble musical » remet au conservatoire de « nom de la ville » une évaluation pour chaque élève selon des périodes et des critères à élaborer en concertation avec l'équipe pédagogique du conservatoire de « nom de la ville » et le directeur musical de « acronyme de l'ensemble musical ». Elle est signée par le président et le directeur musical de « acronyme de l'ensemble musical ».

Article

Les élèves validant un CEM, un DEM ou un DNOP (voire un DNSPM) sont en plus évalués par l'équipe pédagogique du conservatoire de « nom de la ville » lors d'une répétition et/ou un concert selon un calendrier et des critères définis en commun avec le président et le directeur musical de « acronyme de l'ensemble musical ».

Article

Le directeur musical de « acronyme de l'ensemble musical » participe à une réunion avec l'équipe pédagogique concernée du conservatoire de « nom de la ville », en fin de chaque saison, afin de faire le point sur l'année écoulée et de développer en commun le projet pédagogique et artistique de la saison suivante.

Le directeur musical peut participer à des réunions en cours d'année afin d'assurer un suivi des projets mis en place.

Article

Le directeur musical et le président de « acronyme de l'ensemble musical », le directeur du conservatoire de « nom de la ville » et le directeur des affaires culturelles de « nom de la ville » ou « nom de l'EPCI » se réunissent une fois par trimestre durant l'année scolaire pour faire le point sur les actions, les calendriers, les partenaires, etc. En fin de chaque saison, ils font le point sur l'année écoulée et développent en commun le projet culturel de la saison suivante.

Ces réunions font l'objet d'un procès-verbal qui est conservé par chaque partie et transmis à l'élu en charge du conservatoire de « nom de la ville » et de « acronyme de l'ensemble musical » au sein de la « municipalité » ou de « nom de l'EPCI ».

Article

Des musiciens, membres de « acronyme de l'ensemble musical », après acceptation des deux parties, peuvent être intégrés épisodiquement à des orchestres du conservatoire de « nom de la ville » sans être pour autant inscrits dans cet établissement, soit qu'ils en fassent la demande, soit que celle-ci émane du conservatoire de « nom de la ville » lui-même. Ils sont tenus d'en suivre le règlement intérieur.

Article

Les musiciens, membres de « acronyme de l'ensemble musical » peuvent s'inscrire au conservatoire de « nom de la ville », soit en

curus complet, soit en atelier. Ils doivent pour cela satisfaire aux concours d'entrée correspondants. Une priorité pourra leur être donnée dans le cas où ils se trouveraient en concurrence avec d'autres candidats selon des modalités à définir. La mission première du conservatoire de « nom de la ville » étant la formation initiale des enfants et des adolescents.

Article

Les musiciens, membres de « acronyme de l'ensemble musical », peuvent bénéficier d'une inscription réduite au conservatoire de « nom de la ville ».

Article

Les professeurs du conservatoire de « nom de la ville » sont associés prioritairement à des actions menées au sein de « acronyme de l'ensemble musical » :

- soit pour des cours de perfectionnement à l'intention des musiciens ou du chef,
- soit pour consolider les rangs en tant que chef de pupitre,
- soit pour des prestations en soliste,
- « etc. à définir ».

La notion de rémunération, s'il y a lieu, est à négocier entre les deux parties.

Article

Dans le cadre de projets musicaux communs, le conservatoire de « nom de la ville » peut participer à l'achat ou la location de partitions et/ou prêter des partitions qu'il possède à « acronyme de l'ensemble musical » et réciproquement.

Ce prêt se fait selon une durée déterminée et en adéquation avec le bon fonctionnement pédagogique du prêteur.

Article

Le conservatoire de « nom de la ville » peut prêter les instruments nécessaires à la bonne réalisation d'un programme si « acronyme de l'ensemble musical » ne les possède pas dans son parc personnel et réciproquement.

Ce prêt se fait selon une durée déterminée et en adéquation avec le bon fonctionnement pédagogique du prêteur.

L'emprunteur doit contracter une assurance responsabilité civile couvrant les instruments de musique en cas d'accident, de perte ou de vol lors de leur utilisation. Une attestation doit être fournie le jour de la signature de la convention et chaque année à la date de renouvellement.

Le transport est à la charge de l'emprunteur.

Article

Le conservatoire de « nom de la ville » peut prêter ses locaux à « acronyme de l'ensemble musical » pour les répétitions ne pouvant se tenir dans ses locaux et réciproquement.

Cette occupation se fait selon une durée déterminée et en adéquation avec le bon fonctionnement du prêteur.

L'emprunteur doit contracter une assurance responsabilité civile couvrant l'utilisation des locaux.

Une attestation doit être fournie le jour de la signature de la convention et chaque année à la date de renouvellement.

Article

La présente convention est valable pour une année scolaire puis renouvelable par tacite reconduction.

Elle peut être dénoncée par chacune des parties avant le 31 mai pour l'année suivante en respectant un préavis de trois mois, et en notifiant cette décision par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article

Le conservatoire de « nom de la ville » et « acronyme de l'ensemble musical » sont deux entités distinctes et complémentaires pour lesquelles la présente convention ne doit pas amener d'incidences financières. Au cas contraire, les termes de cette convention pourraient être modifiés avec accord des deux parties.

Fait à « nom du lieu », le « date du jour »

Le Directeur du conservatoire de « nom de la ville »,
« nom, prénom »

ou/et

Le Maire de « nom de la ville »
« nom, prénom »

ou/et

Le représentant délégué au Conservatoire et/ou au réseau des écoles de musique de l'établissement public de coopération intercommunale (communauté de communes, d'agglomération, urbaine ou métropole) de « nom »
« nom, prénom »

Le Président de « nom de l'ensemble musical »
« nom, prénom »

Le Directeur musical de « nom de l'ensemble musical »
« nom, prénom »

> Rappel

Toutes les boîtes à outils sont disponibles au téléchargement (PDF) sur le site de la CMF dans la rubrique « Centre de ressources ». www.cmf-musique.org

Les œuvres imposées

pour orchestres & chœurs

Voici présentée une partie des œuvres imposées au programme 2014. La totalité des listes des morceaux paraîtront dans le supplément du Journal de décembre.

ORCHESTRE D'HARMONIE 1 œuvre imposée
& 1 œuvre libre (liste indicative sur le site ou sur demande).
Niv. I (supérieure, 1^{re}, 2^e et 3^e divisions) : de 15 à 30 mn.
Niv. II (excellence et honneur) : de 25 à 45 mn.

Œuvres Imposées			
Honneur	<i>Sélamlık</i> op. 48 (6')	Schmitt Fl. (rév. Hauswirth F.)	R. Martin R5306M
	& <i>Ikiru Yorokobi</i> (Joie de vivre) (8'50)	Boutry R.	R. Martin R2350M
Excellence	<i>Escenas de los Aztecas</i> (12'30)	Barnes J.	Hafabra Music
Supérieure	<i>Old Russian Romances</i>	Cesarini F.	Mitropa Music 1925-13-010M
Première	<i>Emperor</i> (10'20)	Deleryelle Th.	De Haske DHP1094670-010
Deuxième	<i>Crebula</i> (7'30)	Pusceddu L.	Scomegna ESB1173.21
Troisième	<i>Insidia Terroris</i> (5'05)	Agnello F.	Scomegna ESB1196.18

BRASS BAND 1 œuvre imposée & 1 programme libre
(liste indicative sur le site ou sur demande)
3^e division : de 15 à 25 mn. 2^e et 1^{re} divisions : de 20 à 30 mn.

Œuvres Imposées (concours régionaux)			
Première	<i>Thyellene, the Battle on the Heath</i> (10')	Houben K.	Scherzando 1594-09-030 S
Deuxième	<i>Arkansas</i> (12')	De Haan J.	De Haske DHP1094824-030
Troisième	<i>Cityscapes</i> (8,45')	De Haan J.	De Haske DHP1094658-030

Œuvres Imposées (championnat 2014)			
Honneur	<i>Variations and Fugue on an Original Theme (Vita Aeterna Variations), Op. 62 n°2</i>	Comitas A.	Opus 33 Music
Excellence	<i>Essence of time</i>	Graham P.	Winwood Music (Gramercy)
1 ^{re} division	<i>Océans</i>	Richards G.	Studio Music
2 ^e division	<i>Music for a festival</i>	Sparke P.	Studio Music
3 ^e division	<i>A Malvern Suite</i>	Sparke P.	Studio Music

ORCHESTRE D'ACCORDEONS 1 œuvre imposée
& 1 œuvre libre (liste indicative sur le site ou sur demande).
Niv. I (supérieure, 1^{re}, 2^e et 3^e divisions) : de 10 à 15 mn.
Niv. II (excellence et honneur) : de 15 à 25 mn.

Œuvres Imposées			
Honneur	<i>Zweite ungarische Rhapsodie</i> (Rhapsodie hongroise n° 2) (10')	Liszt F.	Musikverlag J. Preissler n°1077
Excellence	<i>À l'aube d'un espoir</i>	Thomain Cl.	Thomain
Supérieure	<i>OAP 77</i>	Thomain Cl.	Opaline Music
Première	<i>La patrouille verte</i>	Bratti C.	De Haske DHP0991547-060
Deuxième	<i>De jour en jour</i>	Thomain Cl.	Thomain
Troisième	<i>Charlotte</i>	Thomain Cl.	Thomain

ORCHESTRE À PLECTRES 1 œuvre imposée
& 1 œuvre libre (liste indicative sur le site ou sur demande).
Niv. I (supérieure, 1^{re}, 2^e et 3^e divisions) : de 10 à 15 mn.
Niv. II (excellence et honneur) : de 15 à 25 mn.

Œuvres Imposées			
Honneur	<i>Tai Chi</i>	Beer-Demander V.	Productions d'Oz DZ2132
Excellence	<i>Spider Web</i>	Despalins C.	Productions d'Oz DZ2135
Supérieure	<i>Madrid</i>	Sandoval R.	Mundo Plectro MPO20013
Première	<i>Procession</i>	Schulz R.	Trekel
Deuxième	<i>Kastelanska Zvona</i>	Sunko VI.	Trekel R9185
Troisième	<i>La nuit bleue ext. de « Quatre pièces »</i>	Claudio M.	Productions d'Oz DZ2133

ORCHESTRE DE FANFARE 1 œuvre imposée
& 1 œuvre libre (liste indicative sur le site ou sur demande).
Niv. I : de 15 à 30 mn.
Niv. II (excellence et honneur) : de 25 à 45 mn.

Œuvres Imposées			
Honneur	<i>Icône</i> (9'50)	De Jong H.	Molenaar 022585110
Excellence	<i>Impressions Rhapsodique</i>	Vlak C.	Molenaar 021396080
Supérieure	<i>Rubia</i> (8'08)	Vliex L.	Bronsheim Music
Première	<i>Rhapsody Fan Fryslân</i> (7')	Van Lijnschooten H.	Molenaar 022457070
Deuxième	<i>Akropolis</i> (9'05)	Flisijn W.	Bronsheim Music
Troisième	<i>King Arthur</i> (11')	Schoonenbeek K.	De Haske DHP0900154-170

JAZZ (DU TRIO AU BIG BAND) 1 œuvre imposée & 2 œuvres libres de style différent (liste indicative sur le site ou sur demande)
Niv. facile: de 15 à 25 mn. Niv. moyen et avancé: de 20 à 30 mn.

Œuvres Imposées			
Supérieur	<i>Li'l Darlin'</i>	Hefti N.	Alfred Music 00-JE9517
Moyen	<i>Maria Alm</i>	Bolognesi J./ arrgt. Degraïne J.	R. Martin R10482M
Facile	<i>Histoire de Chats</i>	Arcens G.	Flex Editions FX070921

CHŒURS MIXTES Les chœurs mixtes devront interpréter:
1 œuvre imposée a cappella obligatoirement & 1 œuvre au choix,
a cappella OU accompagnée, dans les listes proposées sur le site
ou sur demande & 1 œuvre libre, a cappella OU accompagnée.

Œuvres Imposées			
Honneur	<i>Pater noster</i>	Rihm W.	Universal Edition UE35907
Excellence	<i>Psalmus 100 (3')</i>	Busto J.	Carus CV 7. 370
Supérieure	<i>Da pacem Domine (3')</i>	Busto J.	Carus CV 7.369
Première	<i>Adoramus te</i>	Wambach E.	Koor&Stem 13/01
Deuxième	<i>Beautiful Dreamer</i>	Foster S.C. arrgt. D'hoë J.	Koor&Stem 12/07
Troisième	<i>Le message</i>	Grimbert J.	Heugel H32465

ENSEMBLES VOCAUX Les ensembles vocaux devront interpréter:
1 œuvre imposée & 1 œuvre au choix, dans les listes proposées
sur le site ou sur demande & 1 œuvre libre.

Œuvres Imposées			
Honneur	<i>Veni Sancte Spiritus (8')</i>	Miskinis V.	Carus CV 7.364
Excellence	<i>Alleluia</i>	Lesaffre Ch.	Euprint D/2013/6045/022
Supérieure	N°1: <i>Margoton va t'a l'iau</i> et n°7: <i>Ah ! mon beau laboureur</i> , ext. du recueil: «Intégrale de la musique pour chœur a cappella» Vol.1	Poulenc F.	Durand/Salabert EAS 19156

CHŒURS DE FEMMES Les chœurs de femmes devront interpréter:
1 œuvre imposée & 1 œuvre au choix, dans les listes proposées sur
le site ou sur demande & 1 œuvre libre.

Œuvres Imposées			
Honneur	<i>Jubilate Deo</i>	Ferrario P.	Carus CV 7.380/50
Excellence	N°4: <i>Réhabilitation de la fourmi</i> , ext. de «Le bestiaire enchanté»	Rydin A.	À Cœur Joie 10022
Supérieure	<i>Le chêne de Dodone</i>	Radoja R.	Fortin-Armiane EAL530
Première	N°2: <i>Le chien perdu</i> , ext. du recueil «Petites voix: Cinq chœurs faciles a cappella pour trois voix d'enfants»	Poulenc F./ poésie Ley M.	Salabert RL11969x
Deuxième	<i>Chaque jour de plus</i>	Fugain M./Homs B. arrgt. Jourdan J.	Editions Passions
Troisième	<i>Je n'aurai pas le temps</i>	Fugain M./ Delanoë P. harm. Janssens M. et Balandras Ch.	Fuzeau EF88 208

CHŒURS D'HOMMES Les chœurs d'hommes devront interpréter:
l'œuvre imposée a cappella obligatoirement & une œuvre au choix,
a cappella OU accompagnée, dans les listes proposées sur le
site ou sur demande & une œuvre libre, a cappella OU accompagnée.
Dans tous les cas, deux œuvres au moins seront a cappella.

Œuvres Imposées			
Honneur	<i>Lux Aurumque</i>	Whitacre E.	Waltonmusic (Hal Leonard) HL08501528
Excellence	<i>Elaba</i>	Posman L.	Koor & Stem 10/08
Supérieure	<i>Ubi Caritas (3')</i>	Gjeilo O.	Waltonmusic (Hal Leonard) HL08501701
Première	<i>The Water is Wide (2'50)</i> , ext. de «Close Harmony Collection»	Traditionnel, arrgt. Spencer R.	Hal Leonard 08748907
Deuxième	<i>Chanson (L'aube naît)</i>	Dubuis	Gesseny G. 185 G./Huguenin
Troisième	<i>Adoramus te</i>	Palestrina	Hal Leonard 08596797

CHŒURS D'ENFANTS Les chœurs d'enfants devront interpréter:
1 œuvre imposée, a cappella OU accompagnée & 1 œuvre au choix,
dans les listes proposées sur le site ou sur demande & 1 œuvre libre.

Œuvres Imposées (a cappella)			
Honneur	<i>La mode commode</i>	Schmitt Fl.	Durand D&F12890
	Ou <i>La mode commode</i> ext. de «En bonnes Voix»		Durand HL50564861 (recueil)
Excellence	<i>La chèvre</i> , ext. de «Chansons populaires à trois voix» Cahier 1	Daniel-Lesur	Billaudot EFM 085
Supérieure	<i>Evening song</i>	Kodály Z.	Boosey & Hawkes B&H19865
Première	<i>Ave Maria (a cappella)</i>	Mozart W.-A.	À Cœur Joie n° 992
Deuxième	<i>Petit Jean</i>	Bécaud G. / Delanoë P./ harm. Thomas G.	À Cœur Joie n°0114
Troisième	<i>Le gitan</i> , ext. de «Chantador n°11»	Méreau M./ Guichard D.	Fuzeau

Œuvres Imposées (accompagnées)			
Honneur	<i>Misty</i> , ext. du recueil «Jazz Classics»	arrgt. Rice B.	Novello NOV950675
Excellence	<i>Tiree love song</i>	Sinclair A./arrgt. Neaum M.	Roberton Publications 75416
Supérieure	<i>Ave Maria</i>	Christiaens A.	Euprint D/2012/6045/034
Première	<i>Autumn</i>	Van der Roost J.	Koor & Stem 12/06
	Ou <i>Autumn</i> ext. de «A Year Has Four Lives»		Euprint D/2006/6045/035 (peut être vendu séparément)
Deuxième	<i>Petite mère</i>	Didier R. / Philippon P. / harm. Bonnet D.	À Cœur Joie n°0115
Troisième	<i>Le tango des petits bruits des voisins</i>	Dubois A.	À Cœur Joie n°9257

Le palmarès des concours 2013

Voici les résultats des concours nationaux d'orchestres et de chorales qui se sont déroulés cette année. La CMF tient à féliciter tous les musiciens pour la qualité du travail accompli.

Concurrent	Genre	A concouru en	Note	Prix & Mention
Le 19 mai, à Forbach organisé par la Fédération des Sociétés Musicales de Moselle et Meuse				
Société de musique « l'Avenir » Hagondange (57)	Harmonie	Excellence	18/20	1 ^{er} prix mention T. B.
Société « Union » Distroff (57)	Harmonie	Excellence	18/20	1 ^{er} prix mention T. B.
Harmonie municipale d'Audincourt (25)	Harmonie	Supérieure	18,5/20	1 ^{er} prix mention T. B.
Union Musicale Gérardmer (88)	Harmonie	Supérieure	17,5/20	1 ^{er} prix mention B.
Harmonie municipale de Knutange Florange (57)	Harmonie	Supérieure	17,5/20	1 ^{er} prix mention B.
Harmonie municipale de Porcellette (57)	Harmonie	Division 1	17/20	1 ^{er} prix mention B.
La Philharmonie de Russey (25)	Harmonie	Division 1	17/20	1 ^{er} prix mention B.
Espérance Douvainoise (Douvaine, 74)	Harmonie	Division 1	15/20	2 ^e prix
Harmonie municipale de Sarrebourg (57)	Harmonie	Division 1	14/20	2 ^e prix
Harmonie « Union » de Corny sur Moselle (57)	Harmonie	Division 2	17/20	1 ^{er} prix mention B.
BF de Salouel (80)	Batterie-Fanfare	Division 1	18/20	1 ^{er} prix mention T. B.
BF de la société « l'Avenir »	Batterie-Fanfare	Supérieure	17,33/20	1 ^{er} prix mention B.
Orchestre d'accordéons Jerny Dolanc (Freyding-Merlebach, 57)	Accordéon	Honneur	16/20	1 ^{er} prix

Le 19 mai à Sens

organisé par la Fédération Musicale de l'Yonne

Orchestre d'Harmonie de Tonnerre (89)	Harmonie	Honneur	17,75/20	1 ^{er} prix mention B.
Orchestre de Nevers (58)	Harmonie	Honneur	17,5/20	1 ^{er} prix mention B.
Orchestre d'Harmonie de Bouzonville (57)	Harmonie	Honneur	16/20	1 ^{er} prix
Orchestre d'Harmonie de Chamalières (63)	Harmonie	Excellence	13/20	2 ^e prix
Orchestre d'Harmonie de Albertville (73)	Harmonie	Supérieure	17/20	1 ^{er} prix mention B.
Harmonie Concorde Sanem (Luxembourg)	Harmonie	Supérieure	16,5/20	1 ^{er} prix
Harmonie d'Heyrieux (38)	Harmonie	Division 1	17,5/20	1 ^{er} prix mention B.
Orchestre d'harmonie junior du Havre (76)	Harmonie	Division 1	17/20	1 ^{er} prix mention B.
Orchestre d'harmonie de Châlons en Champagne (51)	Harmonie	Division 1	16/20	1 ^{er} prix
Echo des Balmes Fontaine (38)	Harmonie	Division 1	15/20	2 ^e prix
Harmonie aubieroise (Aubières, 63)	Harmonie	Division 3	18,5/20	1 ^{er} prix mention B.

Le 26 mai à Bourgheroulde

organisé par la Fédération Musicale de Haute-Normandie

Harmonie de Dunkerque (59)	Harmonie	Honneur	17,5/20	1 ^{er} prix mention B.
Harmonie de Forbach (57)	Harmonie	Honneur	16/20	1 ^{er} prix
Harmonie de Roye (80)	Harmonie	Excellence	14/20	2 ^e prix
Muse de Somain (59)	Harmonie	Supérieure	19/20	1 ^{er} prix mention T. B.
Harmonie de l'Hây les Roses (94)	Harmonie	Supérieure	18,5/20	1 ^{er} prix mention T. B.
Harmonie de Bailleul Sire Bertout (62)	Harmonie	Supérieure	17/20	1 ^{er} prix mention B.
Harmonie de Criquetot l'Esneval (76)	Harmonie	Division 2	17/20	1 ^{er} prix mention B.
Harmonie de Courseules sur Mer (14)	Harmonie	Division 2	16,5/20	1 ^{er} prix mention B.
BF de Freyding Merlebach (57)	Batterie-Fanfare	Honneur	17/20	1 ^{er} prix mention B.
BF de Forbach (57)	Batterie-Fanfare	Excellence	16/20	1 ^{er} prix

Le 2 juin à Pornic

organisé par l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Pornic

Orchestre d'harmonie de Vendée (85)	Harmonie	Excellence	16/20	1 ^{er} prix
Orchestre d'harmonie de Mers les Bains (80)	Harmonie	Supérieure	17/20	1 ^{er} prix mention B.
Orchestre du Val de Loire (37)	Harmonie	Division 1	16,5/20	1 ^{er} prix
Orchestre d'harmonie de Dinan (22)	Harmonie	Division 1	14/20	2 ^e prix
La Montalbanaise (Montauban-de-Bretagne, 35)	Harmonie	Division 2	18/20	1 ^{er} prix mention T. B.
Société de Musiques Saint Jean (Soultzbach les Bains, 68)	Harmonie	Division 2	17,5/20	1 ^{er} prix mention B.
Orchestre d'harmonie de la Baule (44)	Harmonie	Division 2	16,5/20	1 ^{er} prix
En Avant Orchestre Harmonique (La Tessoualle, 49)	Harmonie	Division 2	14,5/20	2 ^e prix
Union musicale de Benet (85)	Harmonie	Division 3	18,5/20	1 ^{er} prix mention T. B.
Les voix du Marais (chorale mixte) de Benet (85)	Chorale	Division 1	17,5/20	1 ^{er} prix mention B.
Ensemble vocal Santolea (Le Mans, 72)	Chorale	Supérieure	14,5/20	2 ^e prix

Concours Batteries-Fanfars Inter Fédéral Rhône-Alpes organisé par les 4 fédérations musicales Rhône Alpes (ICFBF, CMF, FSCF et UFF)

Les sociétés qui ont participé à ce concours pouvaient également concourir au concours national de leur fédération d'appartenance.

C'est le cas de L'Echo de l'Hermitage de Tain, affilié à la CMF, qui a obtenu un 1^{er} Prix en 1^{re} division (groupe C), dimanche 26 mai dernier à Replonges (01).

Vaincre le trac

Améliorer sa technique instrumentale et vocale... grâce à une meilleure connaissance du fonctionnement mental et des processus d'apprentissage avec Michel Ricquier

Le trac, un problème ?

Le trac est, pour beaucoup, un problème douloureux et terriblement frustrant cause de symptômes précis comme l'inhibition, la paralysie ou le fait de perdre une grande partie de ses possibilités. D'après mon expérience, on peut grâce à des moyens très simples, se débarrasser complètement et définitivement du trac, en quelques heures !

Une technique instrumentale fiable en toutes circonstances

Certains problèmes de technique instrumentale se manifestent lors des concours ou des concerts, alors qu'ils ne se produisent jamais hors de ce contexte (comme les doigts qui ne vous obéissent plus et qui se mettent à faire un peu n'importe quoi...). Il est donc logique de penser que le trac en est la cause, alors que ce n'est pas toujours le cas. Grâce à une meilleure connaissance et compréhension des processus d'apprentissage, on peut acquérir une technique instrumentale extrêmement fiable qui permette de jouer parfaitement

les traits délicats dans n'importe quelle situation. Il suffit pour cela de l'avoir travaillé de manière à ce qu'il soit parfaitement assimilé et intégré.

Résoudre définitivement les problèmes de déchiffrage

Même si vous considérez que vous êtes un piètre lecteur malgré votre travail et votre détermination, vous pourrez devenir un excellent lecteur et déchiffrer n'importe quelle partition avec une facilité étonnante. La physiologie de la lecture a été analysée en laboratoire. En tenant compte de ces découvertes et en les mettant en pratique, il est tout à fait possible de devenir un excellent lecteur.

L'efficacité avant tout !

Les techniques proposées sont très simples mais efficaces. Pour se débarrasser du trac, à ma connaissance, plusieurs techniques existent comme la sophrologie, la technique anti-stress, les ancrages, le subliminal), elles fonctionnent toutes individuellement et peuvent également s'utili-

ser parallèlement pour obtenir davantage d'effets. Mais il y en a une que je considère comme étant la plus efficace, dans la mesure où, elle ne peut pas... ne pas fonctionner. Les techniques proposées (les bases pédagogiques, la méthode de déchiffrage, la technique anti-stress, etc.) sont logiques, très simples et accessibles à tous.

Le résultat

Lors de mes diverses interventions (cours, stages, conférences), je demande aux stagiaires de me contacter si les résultats ne sont pas ceux escomptés. À ma connaissance, sur la totalité de mes élèves aucun problème n'est resté sans solution adaptée. Certaines personnes m'ont appelé. Nous avons cherché ensemble... et trouvé la raison pour laquelle la méthode n'avait pas été suffisamment efficace. La plupart du temps, il s'agissait d'un détail qui avait été négligé ou oublié dans la pratique de la méthode.

Informations pratiques

Calendrier des stages

Samedi 16 et dimanche 17 novembre 2013
ou samedi 18 et dimanche 19 janvier 2014
ou samedi 29 et dimanche 30 novembre mars 2014

Ces stages peuvent être pris en charge par l'employeur dans le cadre de la formation continue.

Prix du week-end : 189 €

(suppl. chambre individuelle : 22 €)
Comprenant :

- Les deux journées de cours : 149 €
- Repas du samedi soir, nuit d'hôtel et petit déjeuner (buffet) : 40 € (chambre de deux personnes).

Tarif préférentiel pour les adhérents de la CMF
170 € (sur présentation du code d'affiliation).

www.michelricquier.fr
contact: michelricquier@orange.fr

Michel RICQUIER

Il commence ses études musicales au CNM de Douai puis entre très jeune au CNSM de Paris où il obtient, à l'âge de 16 ans, le 1^{er} prix de corne dans la classe de Ludovic Vaillant. Deux années plus tard, il obtient le 1^{er} prix de trompette. Titulaire du Certificat d'Aptitude à l'enseignement, il est nommé, à 20 ans, professeur au Conservatoire National de Musique de Chambéry. De plus en plus convaincu de l'importance d'une relation équilibrée

entre le corps et le mental, il pratique le yoga, les arts martiaux, étudie l'hypnose et la sophrologie, la médecine naturelle et la médecine traditionnelle chinoise. Il est également acupuncteur. Ces différentes formations lui ont permis d'aboutir à une pédagogie basée sur l'équilibre corps/mental. Il anime de nombreuses conférences et colloques nationaux et internationaux, et des stages pédagogiques, toutes disciplines confondues.

Bibliographie

- *Vaincre le trac*, grâce à une meilleure connaissance du fonctionnement mental, éd. Guy Trédaniel.
- *Traité méthodique de pédagogie instrumentale* (7^e édition), préfacé par Maurice André, éd. Gérard Billaudot.
- *L'Utilisation de vos ressources intérieures dans votre activité instrumentale, artistique, sportive... etc.* (2^e édition), éd. Gérard Billaudot.
- *La Lecture musicale par l'éducation de l'œil* (2^e édition français/anglais), éd. Gérard Billaudot.

Le Concerto d'Éric Bourdet pour Tuba et Euphonium



L'Orchestre d'harmonie de Saint-Omer.

Un concerto festif pour tuba solo et euphonium solo et orchestre d'harmonie, tel a été le défi lancé à Éric Bourdet par François Thuillier, virtuose du tuba. Mission accomplie avec ce concerto en trois mouvements, qui sera donné le 13 décembre à 20h, salle Vauban à Saint-Omer avec l'orchestre de la ville. Rencontre avec Éric Bourdet pour qui cette pièce est avant tout un jeu en trio où l'orchestre vient construire et développer la place du tuba et de l'euphonium.

**AVEC
ÉRIC
BOURDET**

Est-ce difficile d'écrire sur commande ?

Éric Bourdet : C'est toujours plus délicat. Chaque soliste doit pouvoir s'exprimer et il faut trouver un équilibre entre les solistes et l'orchestre, le « 3^e homme ». L'ensemble est complémentaire.

Comment avez-vous pensé les parties d'euphonium et de tuba ?

É. B. : Tubiste de formation, je connais bien ces instruments. L'euphonium et le tuba sont tantôt mis en avant et parfois accompagnateur. Les solistes François Thuillier et Anthony Caillet, musiciens classiques et jazzmen, ont une liberté musicale avec l'improvisation. Il y aura des dialogues en duo mais aussi en trio avec l'orchestre qui participera aux phases d'improvisation.

Quelle approche avez-vous de l'orchestre d'harmonie ?

É. B. : Je codirige l'Orchestre de Roye et je me suis formé à la direction en suivant les cours du DADSM

proposée par la CMF. Cette formation m'a beaucoup apporté. Se former est d'autant plus nécessaire si on veut faire évoluer l'orchestre.

Comment l'orchestre va-t-il aborder les parties d'improvisation ?

É. B. : L'orchestre travaillera la pièce seule en amont et plus spécialement l'homogénéité, le phrasé, la compréhension de la pièce. Puis suivront les répétitions avec les deux solistes et les phases d'improvisation guidées. Pour ce concerto, l'improvisation se fait sous forme collective en respectant des conventions et

des parties libres. Il pourra y avoir aussi la participation d'un improvisateur soliste à l'orchestre en fonction de la volonté des musiciens.

L'improvisation se pratique souvent avec les orchestres d'harmonie ?

É. B. : La tendance à l'improvisation se développe au sein des orchestres d'harmonie mais le sujet est encore délicat à aborder. Improviser de manière collective permet aux musiciens de vaincre leurs appréhensions. Ils s'aperçoivent alors, qu'il n'est pas si compliqué d'improviser une phrase mélodique, même si en persévérant, il faut apprendre à respecter certaines règles d'harmonie. Cette approche permet de se libérer et génère plus de participation individuelle.

Vous avez aussi un parcours jazzistique.

É. B. : Je joue au sein du groupe Trio de vie (tuba, batterie, saxophone) et parallèlement je dirige l'Orchestre d'harmonie de Roye, c'est dire combien je connais le domaine dans lequel nous nous lançons pour ce concerto. ■

Propos recueillis par Christine Bergna

Anthony Caillet

Après avoir débuté l'euphonium en Ardèche obtenu ses diplômes dans les écoles de musique de Valence avec M. Barthalay et Villeurbanne dans la classe de M. Delange, il entre en 2002 au CNSMD de Paris dans la classe de M. Fritsch où il obtient en 2005 un DFS (Diplôme de Formation Supérieure), un Premier Prix d'Euphonium Mention Très Bien à l'Unanimité avec les Félicitations et un Premier Prix de Musique de Chambre Mention Très Bien. Parallèlement à ces études, il se distingue lors de prestigieux concours internationaux. Depuis, il se produit occasionnellement avec les plus grands orchestres et ensembles de cuivres; en soliste avec orchestres symphoniques, orchestres d'harmonie, brassbands, ensembles de cuivres; en récital avec piano, accordéon, percussions... Il est commanditaire de nombreuses œuvres dont il réalise les créations. Il est membre de l'Orchestre de Cuivres et de l'Orchestre d'Harmonie de la Musique de l'Air de Paris. Il donne régulièrement des master-class et se produit en soliste avec différentes formations. Ces diverses occasions de fouler la scène l'ont entraîné dans de nombreux pays. ■

www.anthonycaillet.com

Éric Bourdet

Il a obtenu plusieurs premiers prix au saxhorn basse et tuba de la ville de Paris (classe de Philippe Legris) et au CNR d'Amiens (classe de François Thuillier). Il a suivi des cours d'improvisation et d'arrangement jazz dans la classe d'Hervé Krieff et a obtenu le DADSM (diplôme d'aptitude à la direction des sociétés musicales). Actuellement il est professeur de tuba dans diverses écoles de musique, et dirige l'école de musique Intercommunale du canton de Roisel. Il est aussi directeur adjoint de l'orchestre d'harmonie de Roye et tubiste dans différents groupes ou collectifs jazz. Il a composé des pièces pour big band, orchestre d'harmonie, brass band, batterie-fanfare, petites formations ainsi qu'un opéra pour enfants et orchestre junior, *Jazzimi*, et le spectacle



Anthony Caillet et François Thuillier.

Le soldat Coquelicot en hommage aux poilus de la 1^{re} guerre mondiale. ■

François Thuillier

Il débute la musique à Doullens et après ses diverses récompenses aux conservatoires d'Amiens, Lille, et Roubaix, il entre au CNSM de Paris en 1986 dans la classe de Fernand Lelong où il obtient trois premiers prix (saxhorn, tuba et musique de chambre). Parallèlement, il s'inscrit au CIM en arrangement Jazz et poursuit sa formation musicale avec Philippe Legris, notamment pour la musique contemporaine et le théâtre musical. Il intègre l'orchestre d'harmonie de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris en 1989 et depuis mène une carrière de musicien d'orchestre, de soliste et jazzman. Il a enregistré plusieurs disques, donne des master-classes et se produit dans de nombreux pays et prestigieux festivals en Europe. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages pédagogiques (éditions Combre, Lafitan et Feeling Musique) et titulaire du Certificat d'Aptitude (1993), il enseigne au CNR d'Amiens depuis 1995. En 2000, il fonde le Mega Tuba Orchestra, big band de tubas et percussions du CNR d'Amiens. Il est Directeur Artistique du festival de Jazz à Montonvillers depuis 2004. Il obtient la victoire du Jazz 2008, le Django d'or 2008 avec le Mega Octet d'Andy Emler. ■

mail: francois.thuillier@free.fr ;
site: francois.thuillier.free.fr
Festival de Jazz à Montonvillers:
<http://jazzamontonvillers.fr>

L'Orchestre d'harmonie de Saint-Omer

Ses origines furent militaires, avec la création en 1831 du corps de Musique de la Légion de la Garde Nationale de Saint-Omer. Ce corps de musique deviendra « Musique Communale », puis en 1929 « Harmonie Municipale ». Il est aujourd'hui composé essentiellement d'élèves du Conservatoire à Rayonnement Départemental ou d'anciens élèves. L'Orchestre est composé d'environ 60 musiciens amateurs et professionnels.

Depuis une vingtaine d'années, il est devenu un orchestre à part

entière avec un répertoire original et varié permettant ainsi à de nombreux instrumentistes de goûter aux joies d'une pratique collective stimulante et de haut niveau. Le palmarès édifiant des concerts donnés dans toute la Région Nord/Pas-de-Calais, la participation aux rencontres internationales, son classement par la Confédération Musicale de France en division « Honneur Plus », échelon le plus élevé dans la hiérarchie, témoignent de la qualité musicale de cette formation. En effet, depuis 1996, l'Orchestre d'Harmonie de Saint-Omer a franchi un cap en obtenant au concours national pour harmonie un Grand Prix d'Honneur, récompense confirmée en 2001, 2006, 2011.

Cet ensemble s'est engagé dans la réflexion du répertoire : de nombreuses créations, travail en lien avec les musiques actuelles, créations avec l'ensemble *Odyssee*, concert avec des solistes (Joël Vaïsse, Michel Supéra, Guy Touvron, Thomas Leleu...) et a participé au concert d'ouverture de Lille 2004 en compagnie de l'Orchestre National de Lille ainsi qu'aux différentes éditions des concours de compositions « Coups de Vents ». L'Orchestre d'Harmonie de la ville de Saint-Omer est dirigé depuis septembre 2009 par Philippe Lemeur, qui est également directeur de l'École de musique de Linselles et chef d'orchestre de la Philharmonie de Linselles. ■

La Discothèque d'or de Francis Pieters

Le hasard veut que, contrairement à d'autres moments de l'année, il y a une certaine affluence de nouveautés, surtout du côté des maisons d'éditions. Ceci nous oblige à remettre certaines présentations au prochain numéro. Nous vous présentons des enregistrements de formations militaires de France et des trois pays du Bénélux, plusieurs nouveautés des maisons d'éditions spécialisées et nous terminons avec un aperçu des incontournables de la série exceptionnelle Wind Band Classics de chez Naxos. Bonne écoute.



● Henri Tomasi

Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine. Direction: François Boulanger & Sébastien Billard. Solistes: Éric Auber (trompette) & Fabrice Millischer (trombone). INDO50

Hormis un CD (non daté) consacré à des transcriptions d'œuvres de Maurice Ravel, l'Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine vient de sortir un laser avec des orchestrations de compositions d'Henri Tomasi (1901-1971), grand compositeur trop peu joué. Claude Kesmaecker a adapté pour orchestre d'harmonie le *Concerto pour Trompette* interprété brillamment par Éric Auber et le *Concerto pour Trombone* interprété également de façon brillante par Fabrice Millischer. Il s'agit de deux premiers enregistrements mondiaux. L'interprétation d'Auber ne cède en rien à celle de Wynton Marsalis. Lorsque Désiré Dondeyne demanda à Tomasi en 1961 d'écrire pour la Musique des Gardiens de la Paix, le compositeur lui suggéra de transcrire trois parties (n°1 Le Retour, n°3 La Guerre et n°5 La Jeune fille et la mort) de sa suite *Les Noces de Cendres*, ce que Dondeyne fit. La création n'eut lieu qu'en mars 2003 sous la direction de Philippe Ferro qui interpréta ensuite avec

brio, en 2005, les deux premiers mouvements au Concours mondial de Kerkrade avec l'Orchestre d'Harmonie de la Région Centre. Voici le premier enregistrement des trois parties dans la version harmonie. Pour compléter, Alexandre Baty, Frédéric Mellardi et Éric Auber interprètent la *Suite pour 3 Trompettes*. Espérons que ce bel hommage, avec des interprètes fort talentueux, puisse rendre à Henri Tomasi la place qu'il mérite surtout dans le répertoire des meilleures formations en France et à l'étranger. ■



● Belgian Music For Alto Saxophone And Wind Band

Grand Orchestre d'Harmonie de la Musique Royale des Guides. Direction: Yves Segers. Solistes: Norbert Nozy, Pieter Pellens et Christophe Kerremans. World www.500.183 johan.vandeneede@mil.be

La Musique Royale des Guides de Bruxelles rend hommage à Adolphe Sax pour le bicentenaire de sa naissance en 2014 avec l'enregistrement de trois compositions contemporaines pour saxophone alto et orchestre d'harmonie. Elle a fait appel à trois virtuoses belges du saxophone dont son ancien chef Norbert

Nozy, un musicien de l'orchestre Christophe Kerremans et Pieter Pellens, lauréat de plusieurs concours internationaux. Il y a d'abord deux premiers enregistrements mondiaux: Le *Concerto Comenia* de Maarten De Splenter (1984) qui rend hommage à son professeur de saxophone Frank Commeene (ancien soliste des Guides) et à J. A. Comenius (1592-1670), philosophe tchèque considéré comme le fondateur de la pédagogie moderne, et *Kryptos* de Wouter Lenaerts (1981), professeur d'écriture musicale au Conservatoire Royal de Bruxelles, commande de Norbert Nozy. Ce dernier interprète ce concerto de façon magistrale. La *Rhapsody pour Saxophone Alto* d'André Waignein (1942), composée dans le cadre du V^e Concours International Adolphe Sax 2010 à Dinant, complète cet excellent laser qui ne peut échapper à aucun saxophoniste. ■



● The Tower of Babel

Grand Orchestre d'Harmonie de la Musique Royale des Guides. Direction: Yves Segers. HAFABRA CD 88941-2 info@hafabramuic.com

La dynamique maison d'édition de musique à vent belge HaFaBra fait régulièrement appel à la Musique Royale des Guides pour

présenter son nouveau répertoire. L'heureuse transcription par José Schyns de *L'Ouverture de Carnaval* d'Antonin Dvorak permet au chef Yves Segers de démontrer que les Guides excellent toujours dans le grand répertoire classique. Deux compositions et un arrangement du chef d'orchestre et compositeur allemand Johannes Stert (1963) nous font découvrir avec plaisir et admiration ce répertoire surprenant. *Bachseits*, fantaisie moderne inspirée par le motif de la *Chaconne en ré mineur* pour violon solo de Bach et composée pour l'Harmonie de Hilgen dans le cadre de sa participation au concours national, fut choisie comme œuvre au choix par Jan Cober pour la prestation de l'harmonie Sainte Cécile d'Eijsden au Concours Mondial de Kerkrade que l'orchestre a remporté brillamment. L'arrangement de *Nun komm, der Heiden Heiland* de Bach contraste avec l'humoresque triste, *Ida fährt Schlittschuh* (Ida fait du patinage). La Symphonie n° 68 *La Tour de Babel* de Derek Bourgeois surprend nettement moins. Le cd se termine par l'arrangement de David Bobrowitz du premier mouvement de la *Sinfonietta n° 1* du compositeur russe d'origine polonaise Mieczyslaw Weinberg (1919-1996), un morceau qui mérite d'être connu. Une excellente carte pour trouver de quoi renouveler votre répertoire. ■



● Legacy of Dreams

Royal Northern College of Music Wind Orchestra. Direction: Clark Rundell & Mark Heron. POLYPHONIC QPRM 158D
polyphonic@studio-music.co.uk

L'exemplaire Royal Northern College of Music Wind Orchestra de Manchester, sous la direction de Clark Rundell et Mark Heron interprète avec brio les morceaux de ce 18^e volume de la série « Grande musique britannique pour orchestre à vent » ! D'abord, comme pour réparer un oubli, il y a à savourer *Prelude to Comedy* (1981) de

Gordon Jacob. Trois compositions de Martin Ellerby (1957) illustrent l'activité incessante de ce compositeur qui ne cesse d'enrichir le répertoire original. D'abord l'évocation historique *A Soliloquy for Solferino*, puis le solo de saxophone *Elegy for Checkpoint Charlie* (pour orchestre de jeunes) et ensuite l'impressionnante suite *Commemorations*. Néanmoins, le plat de consistance est sans nul doute le concerto pour orchestre d'harmonie *Earthrise* de Nigel Clarke (1960); ce « lever de la terre » est inspiré d'une photo prise par l'astronaute William Collins en décembre 2008. Philip Sparke semble incontournable avec *Rhythm and Blues*, composé pour brass band et arrangé par A. Wheeler. La captivante *A Liverpool Overture* de Tom Moss, élève d'Ellerby, *Legacy of Dreams*, inspiré des objectifs des Jeux Olympiques, de Stephen Richardson, l'ouverture légère *High Spirits* de Rob Wiffin, chef de la Musique principale de la RAF jusqu'en 2007, et un chant de Noël *It came upon a Midnight Clear* complètent ce cd qui vous permet de découvrir d'excellentes compositions originales britanniques. ■



● Four Pictures From New-York

Musique Militaire Grand-Ducale.
Direction: Jean-Claude Braun.
Bronsheim Music BMR-036
www.bronsheimmusic.com

L'excellente Musique Militaire Grand-Ducale du Luxembourg, placée sous la direction de son nouveau chef Jean-Claude Braun, continue à produire des cd très intéressants pour la maison d'édition néerlandaise Bronsheim Music. Le chef Jean-Claude Braun signe l'arrangement du concerto pour saxophone *Quatre Photos de New York*, du compositeur, chef d'orchestre et violoniste italien Roberto Molinelli avec George Sadeler en soliste. Le Luxembourgeois Marco Pütz (1958) a rassemblé trois morceaux très différents

dans sa suite *Tre Pezzi per Banda* (Thème et variations, Choral et Scherzo). André Reichling, chef de la formation de 1986 à 2011, signe deux très bonnes transcriptions qui illustrent l'influence de Jean-Sébastien Bach sur Sir Edward Elgar: les six parties du ballet *The Wise Virgins* (les Vierges sages) d'Elgar (d'après des thèmes de cantates de Bach) et la *Fantasia et Fugue en C mineur* de Bach, orchestrée en 1922 par Elgar, méritent une place au répertoire. Le Néerlandais Wim Laseroms (1944) nous surprend avec sa ballade, *Rustique*. Le Luxembourgeois Nik Bohnenberger décrit un voyage à travers le monde des rêves dans *Dream* et son compatriote Tim Kleren (1982) se fait connaître au moyen de *Forever Young Overture* et *Rock It*. Des nouveautés souvent fort intéressantes. ■

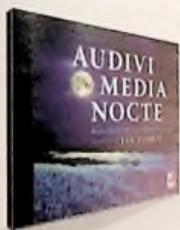


● Eminente maestros memorabele concerten

Deux siècles d'histoire de l'Harmonie Royale de Thorn. World Wind Music
Double cd wwm 500.182
www.worldwindmusic.nl

À l'occasion de son bicentenaire, cet exceptionnel orchestre d'harmonie néerlandais a sorti un double cd avec des enregistrements de 1963 à 2008 en hommage à quatre de ses éminents chefs. Will Jacobs (1967-1970) dirige la transcription de Pierre Dupont de *Diane de Poitiers* de Jacques Ibert et celle de Jules Ardenois des *Trois Danses* d'Aram Khatchaturian, enregistrées fin 1968. Sef Pijpers (1959-1963 & 1971-1983) dirige le poème symphonique original *Boule de Feu* de Jos Haniniken (1912-1998), chef de la Musique de la Marine Belge jusqu'en 1963, et *Spirit of Life*, un classique des concours de l'époque du compositeur néerlandais Meindert Boekel (1915-1989). Jan Cober (Thorn, 1951) chef de la formation de sa ville natale de 1983 à 2000 dirige successivement la « Fugue » de l'opéra *Schwanda le*

Joueur de Cornemuse de l'Américain d'origine tchèque Jaromir Weinberger (1896-1987), la 4^e *Symphonie* d'Alfred Reed (1921-2005), œuvre écrite pour et imposée au Concours Mondial de Kerkrade en 1993, et le pétulant poème symphonique *Till l'Espiegle* de Richard Strauß (transcrit par Gaston Carlier). Norbert Nozy, ancien chef de la Musique des Guides, chef depuis 2003, dirige l'*Ouverture sur des Thèmes de chansons populaires russes et khirgizes* opus 115 de Dimitri Chostakovitch (tr. Guy Duker), la très belle suite symphonique originale de l'Espagnol Bernardo Adam Ferrero (1942) *Tierra Mitica* et l'ouverture *Slava* de Leonard Bernstein (tr. Clare Grundman). Des enregistrements à savourer ! Signalons que cette formation vient de gagner le grand concours international du Grand-Duché du Luxembourg. ■



● *Audivi Media Nocte*

Musique de la Marine Royale Néerlandaise
 Chef invité : Jan Cober. BERIATO MUSIC
 WSR 064. www.beriato.com

Pour leurs nouveautés les éditions belges Beriato Music ont fait appel à la prestigieuse Musique de la Marine Royale Néerlandaise et le chef invité Jan Cober. Pour débiter il y a l'introduction *Take Off* de l'Autrichien Daniel Weinberger (1979), suivie de la suite *Coppa Fragole* du compositeur Belge Bart Picqueur (Zele, 1972) évoquant successivement les quatre composants d'une savoureuse « coupe fraises » (glace vanille, fraises fraîches, coulis et crème Chantilly). Son compatriote Georges Moreau signe la transcription de l'émouvant *Salut d'Amour* d'Edward Elgar. Le compositeur belge toujours en vogue Bert Appermont (Bilzen, 1973) nous surprend avec un beau *Concerto pour Cor et Orchestre d'harmonie*, écrit pour le soliste espagnol Miguel Martinez Megias et interprété avec brio par Sebastiaan Hettema, membre de la formation. *Isles of the Blessed*,

également d'Appermont est une suite inspirée d'un ancien poème celtique. C'est pour l'inauguration d'un TGV au Tirol en décembre 2012 qu'Hermann Pallhuber (Innsbrück, 1967) a écrit la pièce descriptive et suggestive *New Ways, musique de train*. Olivier Waespi (Zürich, 1971) a été inspiré par un motet de Thomas Tallis (xvi^e siècle) qu'il a placé dans un contexte contemporain pour écrire le drame musical *Audivi media nocte* (en pleine nuit j'entendis...) avec des solos pour tuba basse, trombone, trompette, euphonium et percussion. Tout un programme à écouter, étudier et peut-être à mettre sur le pupitre. L'excellente interprétation mérite certainement l'écoute. ■



● *Firework*

Meilleures sélections pour orchestre d'harmonie. Divers orchestres.
 De Haske WINDS DHR 02-053-3

Voici un double CD avec des nouveautés éditées par de Haske, Mitropa et Scherzando, interprétées par des formations en provenance d'Allemagne, des Pays-Bas, du Japon et des États-Unis.

CD 1

Firework (Thomas Doss); *Namasé* (Jan Van der Roost); *Campus Intrada* (Jacob de Haan); *Lohengrin, Procession d'Elsa* (Richard Wagner); *Sketches for Flute* (André Waignein); *Bad Orb Impressions* (Jacob de Haan); *Shaker Heights Fantasy* (Philip Sparke); *Cavatine* (Charles Gounod), *The Innocent condemned* (Rob Goorhuis); *The Legend of Hermes* (Marc Jeanbourquin); *Laudate Regem* (Matthias van Nispen tot Pannerden).

CD 2

Music for Happiness (Gerald Oswald); *Brave Soundtracks Highlights* (Patricl Doyle); *Angels and Demons* (Marc Cunningham); *Music* (John Miles); *Himalayan Dances, Val-*

ley of Flowers (Marc Cunningham); *A Sheewood Fantasy* (Andrew Watkin); *A Christmas Processional* (Philip Sparke); *Little Voyage* (Brian Connery); *Hava Nagila, Fantasy on a Hebrew Song* (Gerald Oswald); *Tropical Island* (Eric J. Hovi); *Irish Fantasy* (Marc Jeanbourquin); *March of the Marmots* (Kevin Houben); *Uptown Girl* (Billy Joel); *African Scenes* (Eric J. Hovi); *Three Songs from the 18th and 19th Century* (Philip Sparke); *Song of David, Dies Irae* (Traditional); *Summertime Party* (Johan Nijs); *When you say nothing at all* (P. Overtstret & D. Schlitz); *Catch the Blues* (Marc Jeanbourquin). ■

Pour compléter nous nous limitons à mentionner trois nouveautés Naxos : deux de la série *Wind Band Classics* et le 12^e volume de la série *Sousa*.

● *Johan de Mey, les symphonies*

The Peabody Conservatory Wind Ensemble. Direction : Harlan D. Parker.
 Naxos Wind Band Classics 8.573143-44

Double CD avec la Symphonie n°1 *Le Seigneur des Anneaux* (1987), la Symphonie n°2 *The Big Apple* (1993) et la Symphonie n°3 *Planet Earth* (2006). ■

● *Nicolas Flagello & Arnold Rosner*

University of Houston Wind Ensemble.
 University of Houston Saxophone Quartet.
 Direction : David Bertman.
 Naxos Wind Band Classics 8.573060

Symphonie n°8 *Trinité* d'Arnold Rosner et quatre compositions de Nicolas Flagello : *Odyssey, Valse Noire*, Symphonie n°2 *Symphony of the Winds* et *Concerto Sinfonico*. ■

● *John Philip Sousa Music For Wind Band 12*

The Royal Swedish Navy Band
 Direction : Keith Brion
 Naxos Wind Band Classics 8.559691

Les marches *Sound Off, Transit of Venus, Mikado, The Honored Dead, Marching through Georgia, Marquette University March, Revival March, Right Forward et Right-Left*; les suites *Maidens Three et Leaves from my Notebook*, l'ouverture *Chris and the Wonderful Lamp* et le foxtrot *Peaches and Cream*. ■

Les Disques Classiques d'Anny Leclerc



● Vox In Rama

Modulatio divinae laudis (Le chant de l'émotion divine). Direction : Frédéric Rantières. Voix de femmes : Claire Delavallée, Véronique Frampas, Kazuyo Kimura, Alicia Santos. Voix d'hommes : Jan Lorenc, Frédéric Rantières, Pablo Andres Rodrigues Rojas, Renato Vista. Textes en latin avec traduction en français. www.voxinrama.com

La publication de cet album s'inscrit dans le cadre d'une démarche fort intéressante puisqu'il s'agit de faire entendre de la musique sacrée de l'époque carolingienne ! Bien que les recherches dans le domaine musical remontent de plus en plus le temps (baroque, renaissance, médiévale), cette période du Haut Moyen Âge n'avait encore guère été explorée. Le travail de recherche qui a été fait en amont par Frédéric Rantières est tout à fait remarquable. En 2010, l'ensemble avait enregistré, en l'église Saint Corneille de Chartrettes (77), un premier CD intitulé *Flores aquitanes* où l'on pouvait entendre des chants liturgiques des XI^e, XII^e et XIII^e siècles, témoignant du dynamisme de l'art du chant aquitain et de l'importance de ces répertoires pour l'histoire de la polyphonie vocale en Occident.

Pour ce nouvel enregistrement, les musiciens sont allés chercher encore plus loin dans l'histoire du chant sacré. *Modulation de la divine louange* illustre l'importance que prend l'art vocal dès les prémices de la réforme carolingienne, les autorités religieuses souhaitant alors redéfinir sa fonction dans le culte chrétien du IX^e siècle. Le chantre a dès lors un rôle privilégié au pouvoir oratoire et affectif pri-

mordial et le chant prend une fonction symbolique dans la liturgie. L'ensemble *Vox in Rama* a très bien su mettre en valeur cette « efflorescence de l'art vocal » à la recherche de « l'harmonie divine », ainsi qu'il est mentionné dans les traités sur lesquels ils ont travaillé. Cet enregistrement effectué en l'église luthérienne de la résurrection à Paris, est à la fois riche d'instruction et aussi d'émotion ; son écoute permet de comprendre l'évolution du chant grégorien. Ce plain-chant a cappella jubilatoire, imprégné de grande joie, cette richesse de la notation en neumes (signes qui indiquaient les inflexions mélodiques de la voix), ces mélismes où alternent voix féminines et masculines qui parfois s'unissent, tout a été réalisé dans le respect de la tradition.

Grâce à la clarté et la fluidité de leur voix, *Vox in Rama* transporte l'auditeur, croyant ou non, dans un monde d'apaisement et de sérénité comme s'il était dans le calme d'une abbaye. Le très joli graphisme pastel des pochettes de Véronique Frampas, représentant des illustrations médiévales dans un style naïf, met un point d'orgue, à ce superbe album. ■



● Mozart

Les quatuors pour flûte et cordes. Jean-Louis Beaumadier, piccolo; Dejean Bogdanovic, violon; Pierre-Henri Xuereb, alto et Raphaël Chrétien, violoncelle. Plaque en français et en anglais. Disque Sharbo.

Les quatuors pour flûte et cordes de Mozart sont le résultat d'une commande passée

en 1777 par un flûtiste de Mannheim lors du séjour du compositeur dans la ville du Prince Électeur. On a souvent qualifié la musique de chambre de Mozart d'« occasionnelle », conçue pour le plaisir des auditeurs ; son interprétation demande surtout un style et une technique ne nécessitant pas l'utilisation d'instruments authentiques. Le flûtiste Jean-Louis Beaumadier, ancien élève de Jean-Pierre Rampal, est épris du piccolo depuis son enfance, quand il reçut en cadeau un superbe instrument ancien, et mieux que personne, il sait le mettre en valeur et le faire mieux connaître. Il a donc fait le choix d'interpréter l'intégrale de ces quatuors avec un piccolo dont l'emploi est pleinement justifié car, même si cet instrument sonne une octave plus haut que la flûte, l'étendue est semblable et les deux instruments sont en ut.

Dans le premier quatuor K.285, en ré majeur, le piccolo tient un rôle quasi concertant mais laisse la part belle aux voix du violon et de l'alto. On y ressent l'enthousiasme de Mozart lors de son arrivée à Mannheim. Le second, K.298, en la majeur, est plus tardif : une parodie musicale, dans laquelle on retrouve l'humour cher au compositeur qui se plaît à caricaturer certains de ses collègues et leur manque d'imagination harmonique, comme en témoigne le minuetto qui reprend le thème d'une vieille chanson française : *Il a des bottes, bottes Bastien* ! Les deux derniers sont en ut majeur pour le K.285b et en sol majeur pour le K.285a. Ils ne comportent que deux mouvements et ne sont pas sans rappeler la facture de Jean-Christophe Bach. Certains éléments des six variations de l'andantino semblent être une esquisse de *L'Enlèvement au Sérail* composé la même année. Grâce à un travail en profondeur, jouant avec les subtils contrastes d'instrumentation et de couleur harmonique, le grand flûtiste Jean-Louis Beaumadier nous fait partager un réel moment de joie. ■

La percussion & la batterie



Roland Chapoy à la batterie.

Roland Chapoy nous invite à découvrir le monde merveilleux, magique de la musique, de la percussion et de la batterie au cœur de l'Alsace...

PAR
BERNARD
ZIELINSKI

Roland, quel est ton parcours musical ?

Roland Chapoy : Mon frère élève de clarinette à l'école de musique de Mulhouse, devenue par la suite le conservatoire, était très doué et exemplaire. De toute évidence, il m'a motivé à jouer d'un instrument. J'ai débuté à 12 ans au bugle avec un professeur, trompettiste à l'orchestre symphonique de Mulhouse. Deux ans plus tard, je rejoignais la classe de trompette du conservatoire, avant de m'orienter vers les percussions auprès de Charles Thomann, timbalier solo de l'orchestre symphonique du Rhin. Il enseignait aussi la batterie. J'ai enchaîné ensuite avec le conservatoire régional dans la classe de Gilbert Rose d'où je suis sorti diplômé. Passionné par la batterie, j'ai pris des cours à Bâle (Suisse) avec Martin Grutter, batteur international, puis avec Richard-Paul Morelini, avant de m'inscrire au conservatoire du Luxem-

bourg dans la classe de batterie d'Alain Gunther. J'étais motivé par la préparation d'un diplôme qui n'existait pas encore en France. N'abandonnant pas pour autant le domaine des percussions, je me consacrais aussi au vibraphone et au marimba avec Paul Mootz, clavier solo à RTL.

Tu hésitais encore ?

R. C. : À cette époque, je multipliais les rencontres musicales, cherchant en quelque sorte ma « voie » entre les percussions et la batterie. C'est grâce à mon premier professeur, Charles Thomann, que j'ai obtenu un poste d'enseignant à l'école de musique municipale de Rixheim (Haut-Rhin). Appelé à le remplacer temporairement, j'y suis resté 25 ans !

Dans le même temps, j'étais percussionniste à l'Orchestre symphonique du Rhin, et parfois à celui de Metz. Lors de mes déplacements dans cette ville, je travaillais aussi au CERM (Centre européen pour la recherche musicale).

L'enseignement a pris une grande place dans ta vie...

R. C. : Avec mon expérience et mes diverses formations, j'ai été sollicité par le conservatoire de Luxeuil-Bains, pour enseigner les percussions. J'y suis resté 4 ans avant de privilégier mes cours de batterie à Rixheim et de mûrir le projet de ma propre école à Mulhouse. Elle existe à présent depuis plus de 20 ans et j'y enseigne exclusivement la batterie, sachant que le conservatoire de la ville n'a toujours pas sa classe de batterie ! Durant toutes ces années, j'ai aussi enseigné dans diverses écoles de musique municipales, actuellement à Wittelsheim et Wessersling (68)...

Est-ce important pour un batteur de savoir lire la musique ?

R. C. : Je pense qu'il est bon d'avoir des notions de lecture rythmique et harmonique et de savoir « piano-

École de batterie Roland Chapoy
335, rue Hubner
68 200 Mulhouse
tél : 0389599343
www.batteriechapoy.fr
facebook : école de batterie chapoy
École de musique municipale de Wittelsheim.
École de musique de la Haute-Thur

ter» afin d'enrichir son expression à la batterie. De plus, lorsqu'on joue en big band, il est quasi obligatoire de savoir lire une partition de jazz, et de même dans d'autres domaines.

Enseigner est une lourde responsabilité.

Fort de ton expérience, quelles sont les priorités pédagogiques pour les différents cycles ?

R. C. : Chaque élève a sa personnalité qu'il exprime dans son jeu et qui s'affirme tout au long de son apprentissage. Pour tous, néanmoins, je mets en évidence l'importance du travail technique, de la coordination et de la lecture rythmique: une mauvaise gestuelle freinera l'évolution du batteur et réduira la liberté d'expression à l'instrument. Et s'il ne sait pas lire, il ne pourra jouer le répertoire d'un autre musicien. En premier cycle, nous travaillons les rudiments (frisé, moulin, roulé, ra) et la lecture. Je ne m'en tiens pas aux seules méthodes Agostini ou autres. Les musiques actuelles motivent la plupart des élèves et ils font du «bon boulot» en jouant sur la musique des partitions d'AC/DC, Green Day, Nirvana... En deuxième cycle, nous abordons les divers styles et travaillons beaucoup sur l'indépendance et la coordination de chaque membre. J'enseigne alors l'histoire de la batterie qu'il est utile de connaître pour créer soi-même ses solos. Parvenir aux niveaux supérieur et excellence, exige non seulement d'avoir su développer tout ce que l'on a appris au cours des premier et deuxième cycles, mais surtout beaucoup de créativité. Pour enseigner aux élèves les plus avancés, je m'inspire des écoles américaines (Steve Gadd, Gary Chaffee, Rick Latham...) et de Jean-Luc Dayan...

Beaucoup de batteurs disent que les cours ne servent à rien. Ton opinion ?

R. C. : Mis à part certains surdoués comme Buddy Rich, il est bien rare qu'un bon batteur ne soit jamais passé par une école. Je constate quand même, que bon nombre de musiciens locaux s'étant initiés seul à la batterie, finissent par frapper à ma porte. C'est un gain de temps non négligeable que de s'adresser à un professeur qui saura conseiller et orienter vers des domaines que vous n'auriez songés à explorer par vous-même. L'opportunité de pouvoir rencontrer au sein d'une école, dans le cadre de master class, des batteurs de scène ou de studio d'horizons divers avec lesquels vous pouvez dialoguer représente aussi un «plus».

Qu'est-ce qu'un professeur idéal ?

R. C. : Pour être un bon professeur, il faudrait considérer l'enseignement comme le but essentiel d'un parcours musical. D'excellents batteurs ne font pas forcément de bons pédagogues. L'enseignement ne

devrait pas être perçu en tant que tremplin à une carrière de batteur professionnel à plein-temps. Il faut être avant tout au service de la musique, mais aussi au service de ceux qui comptent sur vous pour les accompagner jusqu'au bout de leurs parcours d'apprentis batteurs.

Quels conseils donnes-tu aux élèves qui désirent développer leur créativité ?

R. C. : Elle est indissociable d'une bonne culture musicale alliée à une ouverture d'esprit. Être influencé par le style de musique qu'on aime et dont on s'imprègne, ne veut pas dire «copier». En matière de créativité, la meilleure école reste l'improvisation avec d'autres musiciens.

Comment abordes-tu le travail du tempo ?

R. C. : On attend d'un batteur qu'il garde le tempo ! Cela s'acquiert par le travail au métronome ou en accompagnant une musique, avec ou sans partition, et en commençant de préférence par des rythmes simples et lents (inférieurs aux pulsations cardiaques). Il est également intéressant de travailler sur séquenceur. Les plus avancés peuvent être «au fond du temps» dans le rock par exemple ou, devancer le temps pour donner plus de vie à la musique jouée par un groupe.

Ressens-tu le stress ?

R. C. : Je le ressentais davantage au cœur d'un orchestre symphonique sous la direction d'un grand chef qui entend tout et ne saurait tolérer la moindre erreur. Avec Résonance, le groupe de jazz fusion de mon frère saxophoniste, de même que dans le rock, le jazz ou la variété, je le ressens beaucoup moins. Question d'expérience ou simple fait de ne pas me prendre trop au sérieux ? Travailler chaque jour mon instrument me donne sans doute une certaine confiance en moi. Plus que le trac ou le stress, je ressens avant tout le plaisir de jouer lorsque je suis à la batterie.

Le mot de la fin...

R. C. : J'ai envie de dire que tout seul on n'est rien. C'est grâce à mes élèves que mon école existe et elle ne serait sans doute pas ce qu'elle est sans le soutien de mon épouse, collaboratrice dévouée. L'accès au concours de la EMA (anciennement HSMA) contribue à motiver certains batteurs quand d'autres ne conçoivent leur activité musicale qu'à titre de loisir. Je respecte les motivations de chacun. Je les aide à atteindre leurs objectifs. L'intervention de batteurs de haut niveau tels Raphaël Chassin (Vanessa Paradis...), Jean-Baptiste Perraudin, accueillis en master class, ont également contribué à la renommée de mon école... ■

Les Régions



Les stagiaires de l'Académie musicale de trombone d'Alsace.

Alsace

■ Bas-Rhin

Le trombone à l'honneur

À l'occasion de sa seconde édition, l'académie musicale de trombone d'Alsace a accueilli une trentaine de trombonistes de tout âge à Sondernach, situé dans la vallée de Munster.

Après cinq jours de travail intensif, les jeunes et moins jeunes académiciens ont su faire preuve de leur prouesse lors du concert de clôture qui a eu lieu au temple Saint-Étienne à Mulhouse. Les festivités de la semaine avaient débuté à la cathédrale de Strasbourg avec un récital du soliste Henri-Michel Garzia accompagné de l'organiste Pascal Reber.

Le nombreux public bas-rhinois a pu apprécier ce mélange de sonorités à travers des œuvres de Bach, Besozzi, Haëndel... Puis le concert du Quatuor de trombone

d'Alsace à l'église protestante de Munster a ravi le public en se produisant à quatre trombones ainsi qu'en quatuor de sacqueboutes, ancêtre baroque du trombone.

Lors de leur stage, les musiciens étaient encadrés par Henri-Michel Garzia, trombone solo de l'orchestre de Bâle et Laurent Weisbeck, professeur de trombone au conservatoire de Montbéliard. Ils ont ainsi alterné des séances de travail de façon individuelle et en groupe avec des moments de détente et notamment des activités extra-musicales comme le tir à l'arc, l'équitation...

« C'est un formidable défi que nous avons relevé cette semaine » confiait Laurent Weisbeck, directeur artistique de l'académie. « Après un incroyable concert d'ouverture à Strasbourg, c'est un pur bonheur de conclure cette semaine musicale à Mulhouse avec tous ces jeunes émerveillés de se produire sur scène. Nous avons passé des moments exceptionnels, grâce à des

encadrants fantastiques et des stagiaires qui ne l'étaient pas moins ». Le trombone en Alsace a assurément de beaux jours devant lui... ■

Académie musicale
de trombone d'Alsace
Direction artistique :
Laurent Weisbeck
www.tromboneacademie.fr

Auvergne

■ Allier

Tous en chœurs !

Dans la salle Fernand Raynaud de Saint-Germain-des-Fossés, devant une salle comble et en présence de M^{me} Albert-Cuisset, conseillère générale du canton de Saint-Germain-des-Fossés, le Chœur départemental de l'Allier en compagnie de l'ensemble Vocalia et de l'orchestre d'harmonie l'Indépendante ont donné de la voix et des instruments pour leur concert de fin de saison. Après huit dimanches de répétition le Chœur départemental de l'Allier, rassemblé sous l'égide de l'ubsma et dirigé par le trio de chefs de chœur composé de Sophie Thomas, Christian Defaye et Hervé Besson, faisait voyager l'auditoire à travers les styles et les époques du chant choral et de la musique.

C'est à l'ensemble vocal Vocalia que l'on confia la tâche de commencer ce voyage avec un magnifique répertoire de tradition anglaise avec Byrd, Tallis et Purcell non sans rompre avec la chanson contemporaine française dans un remarquable *Cantique de Jean Racine* de Fauré, accompagné au piano par Jean-Baptiste Guynot, professeur à l'école de Saint-Pour-

çain. L'ensemble Vocalia a su captiver l'auditoire par la qualité et la beauté du travail vocal de ses 18 chanteurs amateurs dirigés par Hervé Besson.

Ensuite, le Chœur départemental de l'Allier, fort de ses cent choristes a égrené une dizaine de chants de tous horizons avec beaucoup de générosité et de bonheur communicatifs. Cheminant avec aisance par les harmonies riches des chants de la Renaissance parsemée d'auteurs de renoms tels Victoria ou Sermisy ou à travers les rythmes et les accents envoutants des chants de tradition orthodoxe, africaine ou du Negro spiritual comme ce *Kumbaya*, arrangé à 8 voix, sans oublier un détour par la chanson française avec *Les Nomades* de Jean Ferrat et le jazz, les choristes du Chœur départemental ont su faire vibrer et émouvoir le public avant de céder la place à l'Orchestre d'harmonie de Saint-Germain-des-Fossés pour la deuxième partie de ce concert.

L'indépendante, dirigée par Jean-Yves Cante, ne fut pas en reste car elle a emporté le public dans son sillage en l'embarquant pour un voyage fantastique inventé par Jacob de Haan, *Free World Fantasy*. Puis l'orchestre a été placé sous la baguette de Jean-Baptiste Métairie, jeune compositeur de 17 ans et musicien de l'orchestre, pour interpréter l'œuvre qu'il a intitulée *Un Cheval Noir*, avant d'évoquer l'univers dynamique et sensuel de Tina Turner à travers un medley de ses chansons.

Et pour terminer cette belle manifestation, le Chœur départemental a retrouvé



L'Académie d'accordéon à Chenôve.

l'Indépendante pour interpréter des extraits du *Carmina Burana* de Carl Orff qui a soulevé l'enthousiasme de l'assistance et recueilli un tonnerre d'applaudissements. Après les traditionnels remerciements aux principaux acteurs de ce concert, les instrumentistes et les choristes ont redonné l'éclatant *O Fortuna* à la demande du public qui, semble-t-il, s'est laissé transporter pendant près de deux heures sans même s'en rendre compte.

Au terme de ce voyage musical, tous se sont retrouvés pour se remémorer dans la convivialité cette belle fin de saison musicale 2012-2013. ■

Bourgogne

■ Côte-d'Or

Académie d'accordéon à Chenôve

L'Académie d'accordéon a organisé son deuxième festival Accordialement dédié à l'accordéon les 4 et 5 mai 2013, à la salle

des fêtes de Chenôve avec le soutien de la Fédération des Sociétés musicales de Côte-d'Or. Samedi après-midi, Olivier Urbano et Guillaume Kessler, professeurs au Conservatoire National de Région de Dijon, ont débuté cette journée en dispensant leurs conseils à une trentaine de musiciens lors d'une master-klasse sous l'égide du Conservatoire à Rayonnement Communal de Chenôve, et sous l'œil connaisseur d'une nombreuse assistance.

L'Académie d'accordéon de Chenôve a ouvert la soirée en interprétant une partie de son répertoire sous la direction d'Arnaud Bottazzo, professeur d'accordéon au CRC de Chenôve. Le petit ensemble de variété Gabu a suivi avec ses tranches de vie en chansons pétillantes, soutenues par l'accordéon et l'accordina d'Arnaud Bottazzo et la basse de Philippe Amiot, et a ravi le public. Pour terminer la soirée, les musiciens de Zig-Zaton prirent possession de la scène en distillant leurs musiques actuelles empruntées à leurs univers polychromes, dépoussiérant les grands classiques et en interprétant leurs propres morceaux. Le dimanche fut consacré à la rencontre des ensembles d'accordéons de la Côte-d'Or. Furent invités à se produire les ensembles de Dijon, Châtillon sur Seine, Mirebeau sur Bèze, Beaune, Seurre et Chenôve, chacun y allant de son répertoire. Un morceau commun a réuni en fin de journée, ces ensembles sous un tonnerre d'applaudissements.

Pour le plus grand plaisir de tous, nous avons pu apprécier la présence de Madame Métrot, fondatrice de l'Académie d'accordéon de Chenôve, en 1966. Nous avons également noté la présence de Messieurs Jean Esmonin et Hubert Bri-gand, Conseillers généraux de la Côte-



Le Chœur départemental de l'Allier avec l'ensemble Vocalia et l'orchestre d'harmonie l'Indépendante.

d'Or. Pour occuper les accompagnateurs, le matin, pendant les répétitions, une visite commentée des Pressoirs des Ducs de Bourgogne, chef-d'œuvre du patrimoine viticole médiéval, avec dégustation des produits du terroir a été organisée par l'Office municipal de la Culture de la Ville de Chenôve. Les prochaines rencontres d'ensembles d'accordéons de Côte-d'Or organisées par l'Académie d'accordéon devraient coïncider avec les festivités prévues dans le cadre de son cinquantenaire. Donc, rendez-vous est pris pour 2016. ■

Daniel Penaud,
président de l'Académie d'accordéon
mail: accordeonchenove@orange.fr



Les stagiaires en l'église de Juicq © Christophe Pain et Jean-Claude Querré.

Poitou Charentes

■ Charente maritime

Les vents au travail

La participation au stage organisé du 27 au 30 août 2013 a été dynamique et tonique avec 35 musiciens sous la direction et l'encadrement de Manuel Audigé, directeur. Cette année, les vents étaient animés par le saxophoniste Manuel Audigé et le trompettiste André Telman, professeur au conservatoire municipal de Rochefort, lauréat du conservatoire national supérieur de musique de Lyon et du conservatoire national de région de musique de Bordeaux. Il dirige plusieurs ensembles instrumentaux en Charente-Maritime. Il est compositeur de plus de 350 partitions. Président délégué de l'ASSEM 17 et trompettiste d'excellence, André Telman a communiqué son style et sa précision notamment à travers deux morceaux de sa composition *Au royaume des bois* et *Même pas en rêve*.

À l'issue de quatre jours de stage, une centaine de spectateurs, ont été séduits par la prestation des stagiaires dont le programme était choisi dans le répertoire «trompette et orchestre». En tout dix-huit morceaux ont été joués par trois ensembles dans l'église de Juicq, le vendredi 30 août. Une nouvelle fois bravo pour l'ambiance et la rigueur que Manuel Audigé allie avec aisance et professionnalisme. Ophélie Bernard, assistante du festival 2013 a assuré la direction du 1^{er} ensemble de six morceaux et a également

mérité le soutien et les encouragements du public enthousiaste. Merci à la municipalité de Juicq pour son accueil et son pot de clôture. ■

Serge Chansellé, saxophoniste
de l'Orchestre d'harmonie
ADMS, école de musique de St-Hilaire
de Villefranche en Charente maritime

Le festival Eurochestries

45 concerts, 320 musiciens de 8 nationalités différentes, 12800 spectateurs, l'édition 2013 du célèbre festival international d'orchestres et chœurs de jeunes musiciens qui a rayonné sur tout le département de Charente Maritime du 2 au 14 août a, cette année encore, connu un grand succès. Son Président Claude Révolte et son équipe s'en voient ravis, avant le 25^e anniversaire en 2014. Grâce à leur talent, leur dynamisme et leurs différences culturelles, les jeunes musiciens ont amené la musique classique dans les communes de Charente Maritime avec à la fois décontraction et professionnalisme.

Venant d'Espagne, de République Tchèque, de Roumanie, de Croatie, de Russie, de France, d'Ukraine, et même du Québec, ces jeunes musiciens ont pu vivre des expériences musicales et humaines hors du commun pendant leur séjour, en rencontrant leurs pairs, des chefs d'orchestre de différents pays, en jouant devant un public français nombreux et chaleureux, et en découvrant notre département par le tourisme et la gastronomie grâce à l'accueil

des organisateurs des concerts. L'équipe d'organisation était également internationale, avec 3 jeunes venus du Mexique, de Pologne et de Russie vivre cette belle aventure en tant que «délégué d'orchestre». Surmontant le barrage de la langue, des amitiés fortes et des liens se sont créés entre tous les jeunes, le public, et les organisateurs.

Les concerts qu'ils ont donnés tous les soirs leur ont permis à la fois de découvrir le département, ses paysages, son patrimoine, ses habitudes de vie, etc., et de diffuser une musique classique de grande qualité dans 45 lieux différents. D'un point de vue musical, chacun a également pu faire découvrir au public français son patrimoine musical national. Le festival 2013 a une nouvelle fois rempli l'un de ses objectifs, d'amener la musique classique de qualité au sein des communes rurales, et de la rendre accessible au plus grand nombre. ■

Nord

■ Pas-de-Calais

L'orchestre d'harmonie de Saint-Omer à Disneyland Paris

Au pays de Mickey, Minnie et tous leurs amis, l'Orchestre d'harmonie de Saint-Omer a effectué un concert sous la direction de Philippe Le Meur. Russie, Israël, États-Unis, Afrique du Sud, Roumanie, Écosse... et Saint-Omer! Découvrir la cité du chou-fleur parmi des formations

amateurs qui se bousculent des quatre coins du monde pour jouer au Videopolis de Disney a de quoi enchanter. Car si les portes du parc d'attractions sont ouvertes à toutes les formations musicales amateurs du monde entier à travers le programme Disney Performing Arts, il n'en faut pas moins remplir un dossier d'inscription pointilleux. Mickey n'est pas du genre à accueillir chez lui des troupes qui ne sont pas raccord avec la magie du château de la Belle au Bois dormant.

Une extrême rigueur était demandée aux musiciens audomarois pour leur concert d'une demi-heure dans la salle Videopolis d'Eurodisney. *« Il a fallu faire parvenir quelques pièces que nous avons enregistrées, des photos de l'orchestre en tenue, etc., souligne le président de l'amicale de l'harmonie, Bruno Drinkebier. Il faut que l'on soit musicalement, scéniquement et visuellement irréprochable, sans oublier de sourire. »* Le cahier des charges est très précis pour cadrer l'intervention des musiciens. *« On était programmé à midi pour trente minutes, explique Bruno Drinkebier. On pensait jouer cinq morceaux avec une minute de battement entre chaque mais c'était impensable... Le show ne peut jamais s'arrêter, les morceaux doivent s'enchaîner. »* Des jeux de lumière ont mis en valeur la prestation sonorisée des musiciens vêtus de chemises de couleurs pour l'événement. Bref, du spectacle. *« Dans l'esprit de l'organisateur, il faut que les visiteurs du parc puissent se dire qu'en plus de tout ce qu'ils ont vu, ils ont entendu un concert de bonne musique. »*

Et les musiciens audomarois étaient suffisamment motivés pour faire entendre toute l'étendue de leur talent. *« Le concert a été de qualité dans cette salle de 1200 places assises. »* Le parc d'attractions avait juste demandé à l'orchestre d'interpréter des œuvres capables d'attirer l'attention du grand public. *« On a interprété des morceaux avec beaucoup de percussions, jazzy et notamment un arrangement du Livre de la jungle, petit clin d'œil à l'univers Disney. »* Notre prestation a été suivie par un orchestre anglais et une chorale suédoise. Ensuite, nous avons pu nous détendre en profitant des attractions du parc. ■



L'orchestre d'harmonie de Saint-Omer à Disneyland Paris.

Paris, Île de France

■ Val d'Oise

« Sérénades » avec l'Estudiantina d'Argenteuil

Le concert de printemps de l'Estudiantina d'Argenteuil a eu lieu le dimanche 7 avril 2013 au Centre culturel Le Figuier Blanc, à Argenteuil, et avait pour thème la sérénade.

Les œuvres jouées, du milieu du XVIII^e siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle de Mozart, Schubert, en passant par Mahler, Nino Rota, pour beaucoup avaient été transcrites pour l'orchestre à plectre par Jean-Marc Zvellenreuther et par Vincent Beer-Demandeer. Cette fois, Florentino Calvo avait laissé la direction de l'orchestre à Jean-Marc Zvellenreuther, chef invité. Le ténor Georges Wanis assurait la partie chant. Il y avait aussi deux percussionnistes Adam Belghith et Tanguy Morvant, de la classe de Gérard Siracusa au CRD d'Argenteuil.

Au programme : « Eine Kleine Nachtmusik », extrait du 18^e quatuor de W. A. Mozart (1756-1791), transcription : Mario Maciocchi ; *Serenata* de Dietrich Erdmann (1917-2009) ; *Stänchen* de Franz Schubert (1797-1828), transcription : Jean-Marc Zvellenreuther ; « Von der Jugend », extrait du *Chant de la terre* de Gustav Mahler (1860-1911), transcription : Florentino Calvo ; « Adagietto » (extrait de la 5^e Symphonie)

de Gustav Mahler (1860-1911), transcription : Jean-Marc Zvellenreuther ; *Mandoline* de Gabriel Fauré (1845-1924), transcription : Vincent Beer-Demandeer ; *Guitares et mandolines* de Camille Saint-Saëns (1835-1921), transcription : Vincent Beer-Demandeer ; *Estrellita* (chanson mexicaine) de Manuel Maria Ponce (1882-1948), transcription : Mario Monti ; *The Godfather* de Nino Rota (1911-1979), transcription : Vincent Beer-Demandeer ; « Granada » (sérénata), (extrait de *La Suite espagnole*) d'Isaac Albéniz (1860-1909), transcription : Jean-Marc Zvellenreuther.

Ce concert remporta un très grand succès de la part d'un public très nombreux et très réceptif. Parmi ce public, on nota la présence de Madame Chantal Colin, première adjointe à la ville d'Argenteuil et de Madame Christine Robion, adjointe à la culture, ainsi que de nombreuses personnalités musicales. À la demande du public et pour terminer ce concert, l'orchestre joua *O Sole Mio*, chanté par Georges Wanis. De grands remerciements ont été adressés à Jean-Marc Zvellenreuther et à Florentino Calvo qui grâce à leur collaboration et à leur complicité, ont choisi une programmation très éclectique et ont accompli un très gros travail de transcriptions afin d'enrichir le répertoire des orchestres à plectre et à faire découvrir aux jeunes musiciens des œuvres incontournables du répertoire musical. ■

Le Bloc-notes

Concours

10/11/13: Armentières (59)

Concours pour chorale, ensemble vocal (tous niveaux), orchestre symphonique et orchestre d'accordéons

organisé par la FRSM du Nord-Pas-de-Calais. Patrick Robitaille, tél: 03 28 55 30 20; mail: frsm@wanadoo.fr; 121, rue Barthélémy Délespaul, 59000 Lille

25 et 26/01/14: Yvetot (76)

10^e Championnat national de brass band ouvert à tous les brass bands de France. Fin des inscriptions le 31 octobre 2013. www.cmf-musique.org

18/05/14: Audincourt (25)

Concours national pour orchestre d'harmonie, de plectres et cordes pincées, de fanfare, batterie-fanfare, big band, brass band, chorale et ensemble vocal, classe d'orchestre

organisé par l'Harmonie d'Audincourt. Tél: 03 81 37 01 77; mail: hma@sfr.fr; <http://harmonie.audincourt.fr>

18/05/14: Feuquières en Vimeu (80)

Concours national pour orchestre d'harmonie, de plectres et cordes pincées, de fanfare, d'accordéon, batterie-fanfare, chorale et ensemble de musique de chambre

organisé par la Fédération musicale de la Somme. Tél: 03 22 91 48 94 (secrétariat FMS); mail: federation.musicale.de.la.somme@wanadoo.fr

01/06/14: Le Havre (76)

Concours national pour orchestre d'harmonie, de plectres et cordes pincées, de fanfare, batterie-fanfare, big-band, brass band, chorale et ensemble vocal, classe d'orchestre

organisé par l'Amicale des orchestres d'harmonie de la ville du Havre. <http://a-o-h-du-havre.chez-alice.fr>

01/06/14: Niort (79)

Concours national pour orchestre d'harmonie

organisé par l'Orchestre à vent de Niort. Valérie Giraud, tél: 06 14 96 63 49; mail: valerie-giraud@wanadoo.fr

08/06/14: Saint-Apollinaire (21)

Concours national pour orchestre d'harmonie, de fanfare, batterie-fanfare, brass band, classe d'orchestre organisé par l'Association musicale de Saint-Apollinaire. Christophe Morizot, tél: 03 80 73 55 15; mail: christophe.morizot@amsa-musique.com

Congrès

Du 23 au 26/04/14: Gérardmer (88)

112^e Assemblée générale de la CMF organisée par la Fédération des sociétés musicales de Lorraine. Tél: 03 87 78 41 89

Les Distinctions de la CMF

Pour plus d'informations voir la Boîte à outils du Journal CMF n° 556

La Confédération Musicale de France a mis en place une large palette de distinctions destinées à saluer la fidélité et l'implication des membres de ses sociétés affiliées.

Il existe plus de 30 modèles de médailles, plaques, barrettes et réductions fédérales et confédérales, couvrant ainsi l'ensemble des activités musicales (instrumentiste, choriste, chef...) ou administratives (président, trésorier, secrétaire...).

LES MÉDAILLES & BARRETTES

La CMF attribue ses médailles à partir de 15 ans de direction (pour les chefs) jusqu'à 50 années d'ancienneté (pour les musiciens). Des barrettes et des réductions sont disponibles pour les différentes médailles bronze, argent et or.

LES MÉDAILLES CISM

Au-delà de 50 ans, les médailles de la CISM (Confédération Internationale des Sociétés Musicales) prennent le relais: une médaille de mérite pour 60 années d'ancienneté, une croix de mérite pour 65 années d'ancienneté, et une croix d'honneur pour 70 années d'ancienneté. Ces médailles sont des récompenses privées attribuées par une confédération nationale qui reconnaît la qualité et les mérites de ses adhérents les plus investis. Les médailles et décorations délivrées par la CMF diffèrent donc de celles adoptées par l'État et leur port n'est autorisé qu'au cours de manifestations musicales.

LES PLAQUES

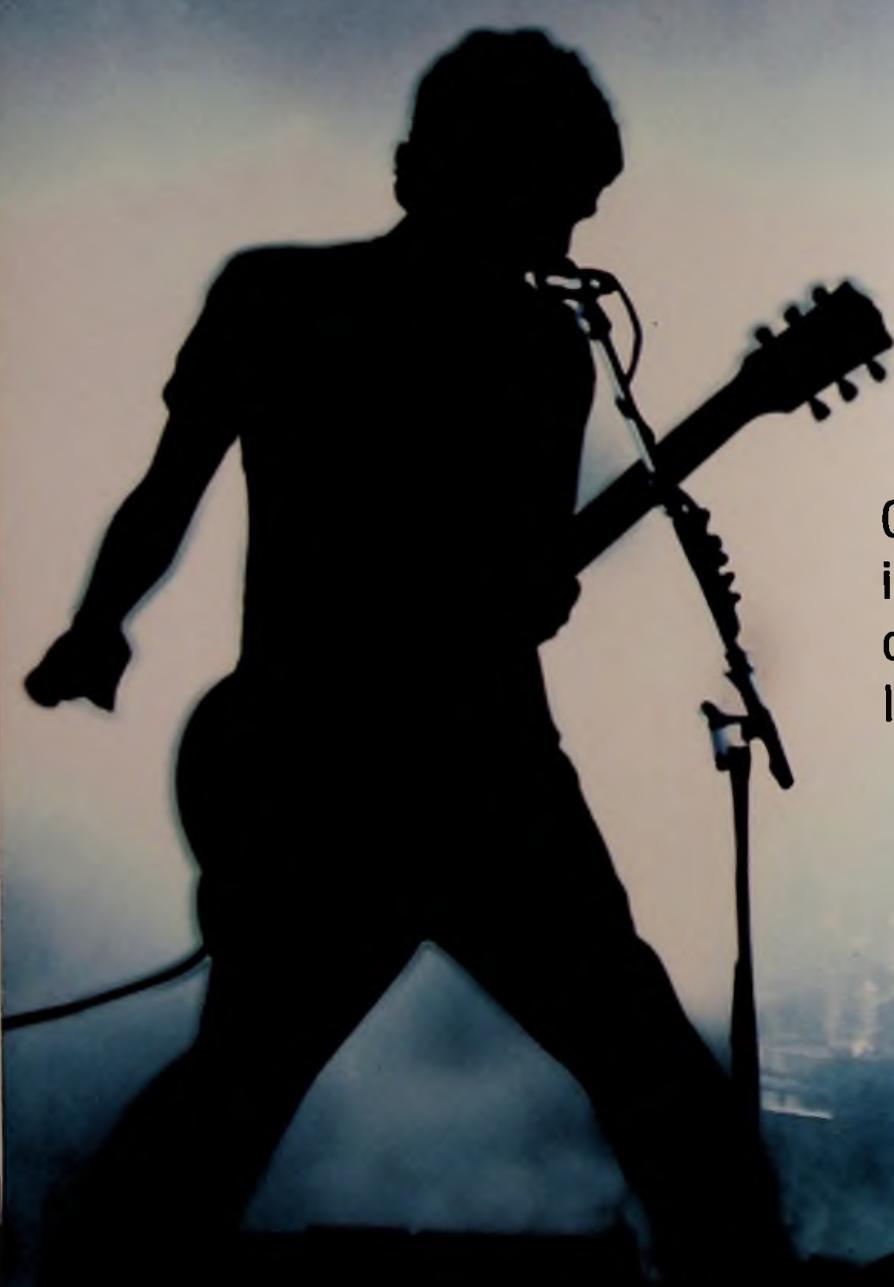
- La plaque «Crouzat» a été instituée par la CMF, en 1959, dans le but de remercier les personnes non musiciennes qui, par leur action, ont rendu des services notoires à l'œuvre fédérale ou confédérale.
- La plaque «Yencesse» est remise à des personnalités importantes lors de grands événements. D'autres plaques sont destinées aux sociétés musicales, en tant que personnes morales, au-delà de cinquante ans d'existence.

Toutes les commandes de distinction de la CMF et de la CISM se font via les fédérations régionales affiliées qui les traitent puis les transmettent à la CMF.





FAITES DE LA MUSIQUE,
LE CRÉDIT MUTUEL
VOUS DONNE LE **LA**



Que votre projet soit
individuel, collectif
ou associatif,
le Crédit Mutuel est là !

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler